

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3472 MARDI 16 AVRIL 2019

RARETÉ DES PIÈCES DE MONNAIE

Les salles de jeux montrées du doigt

La rareté des pièces de monnaie constatée dans nombre de pays de la Cémac proviendrait des tenants des salles de jeux qui sont accusés de les confisquer. Réunis récemment en conseil d'administration au Cameroun, les administrateurs de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) ont alerté le gouverneur sur la nécessité de prendre des mesures pour prémunir la sous-région contre ce phénomène. « Le conseil a autorisé le gouvernement de la BEAC à entreprendre des démarches auprès des Etats de la Cémac, en vue d'interdire l'usage des pièces de monnaie dans les salles de jeux et définir un plan pluriannuel de mise à disposition des pièces au profit de la population », indique le communiqué du conseil d'administration de la BEAC.

Page 3



INCIVISME

Les Tours jumelles de Mpila vandalisées

Des ouvriers surchauffés suite au décès d'un des leurs, électrocuté sur le chantier des Tours jumelles de Mpila, ont vandalisé des équipements le samedi dernier. Selon des témoins, ces ouvriers en colère ont également saccagé la salle informatique, emportant dans la foulée ordinateurs, disques durs et autres outils importants pour la suite des travaux du chantier.

Page 4

DIALOGUE POLITIQUE

L'ARD opposée à la démarche du conseil consultatif



Au cours de sa treizième session ordinaire tenue à Brazzaville, sur le thème « La crise congolaise actuelle : modalités et qualité de la gestion de sortie », l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD), que dirige Mathias Dzon, a consenti que le dialogue est le seul moyen de sortie de la crise économique, sociale et financière dans laquelle le

Congo est plongé. Mais, cette plate-forme politique s'oppose à l'idée de confier sa préparation au Conseil consultatif national du dialogue, estimant que la prochaine table ronde doit être différente des précédentes retrouvailles de 2009 à Brazzaville ; 2011 à Ewo ; 2013 à Dolisie ; 2015 à Sibiti et 2017 à Ouesso.

Page 2

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE KARATÉ ZONE 4

Les Congolais raflent la mise à Yaoundé

Les Diables rouges sont rentrés hier de la capitale camerounaise où ils ont glané seize médailles dont onze en or et cinq en argent, au championnat d'Afrique de karaté zone 4, juniors et seniors. Cette compétition qui s'inscrit

dans le cadre des préparatifs des Jeux africains et des Jeux olympiques de Tokyo, au Japon, a regroupé les équipes nationales des pays de la sous-région, à savoir le Gabon, le Tchad, le Cameroun, la République du Congo et la Guinée équatoriale.

CONGO-FRANCE

Trois conventions pour vitaliser la coopération en matière de défense

Page 4

Éditorial

Mobilisation

Page 2

ÉDITORIAL

Mobilisation

Ce qui paraît évident dans le moment très particulier que nous vivons où les feux se mettent au vert concernant les rapports de notre République avec la communauté financière internationale, c’est bien que nous devons tous nous mobiliser pour donner un contenu concret au projet de relance économique que prépare le gouvernement. S’il est exact que les pouvoirs publics doivent, quant à eux, donner un contenu très concret aux mesures prises en faveur de la bonne gouvernance dans les administrations et les services publics, il l’est tout autant, voire même plus, que chacun de nous doit également apporter sa pierre au nouvel édifice qui se construit sous nos yeux.

Pour dire les choses de façon abrupte au risque de nous attirer des critiques du monde bien-pensant qui nous entoure, il est temps de surmonter le pessimisme que la crise de ces dernières années a engendré et qui a gagné les unes après les autres toutes les couches de la société congolaise. Même si rien n’est encore officiellement acquis sur le terrain éminemment stratégique des accords avec le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, le Club de Paris et les autres institutions de la communauté financière, le simple fait de démontrer par des actes concrets et individuels que le peuple congolais appréhende désormais lui-même l’avenir avec optimisme accélérerait fortement le mouvement qui se précise chaque jour.

Si la société civile tout entière anticipe, sans prendre de risques excessifs, le mouvement qui se dessine, elle contribuera de façon décisive à résoudre les problèmes multiples auxquels nous a confrontés la chute brutale des cours du pétrole sur les marchés mondiaux. Certes, elle ne détient pas entre les mains tous les atouts nécessaires pour relancer la croissance économique, créer les emplois qui permettront d’abaisser le taux du chômage, aider les nouvelles générations à s’installer en toute sécurité dans la société civile, développer le commerce, l’agriculture et l’artisanat dont dépendra demain notre prospérité, mais elle peut et doit jouer un rôle décisif dans la reprise de notre marche en avant.

Si l’Etat et le gouvernement veulent tenir les engagements qu’ils sont en train de prendre vis-à-vis des institutions financières mondiales, ils doivent accompagner, soutenir, accélérer ce mouvement de mille et une façons.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'ARD rejette la démarche politique préparatoire du dialogue

Au cours de sa treizième coordination nationale tenue le 13 avril, à Brazzaville, l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD), que dirige Mathias Dzon, s'oppose à la démarche politique préparative du dialogue.

L'ARD estime que face à l'extrême gravité de la situation financière, économique, sociale, politique, sécuritaire, électorale et environnementale actuelle, seul un dialogue politique national inclusif constitue l'unique et bonne solution de sortie de la crise pour le Congo. Elle a, à cet effet, rejeté catégoriquement ce qu'elle a appelé le « monologue » que le secrétaire permanent du Conseil national du dialogue, Martin Mbéri, est en train de préparer actuellement. Selon l'ARD, la préparation d'un dialogue ne pourrait être confiée à une institution constitutionnelle, dont la moitié des membres est acquise aux pouvoirs publics.

Sur les deux cent quarante-cinq

membres que compte ce conseil, a souligné l'ARD, deux cent seize appartiennent à la mouvance présidentielle et alliés, vingt-neuf seulement à l'opposition, et particulièrement « l'opposition choisie ». « Le moment est plus que jamais venu de sortir de cet imbroglio », a-t-elle indiqué. Ce groupement de partis a, en outre, rappelé que les précédents dialogues organisés à Brazzaville en 2009, à Ewo en 2011, à Dolisie en 2013, à Sibiti en 2015 et à Ouessou en 2017, n'ont été que des « monologues » qui n'ont rien apporté aux maux qui minent gravement le Congo. En tirant les leçons de ces précédentes tables-rondes, les participants à la trei-

zième coordination nationale ont invité les pouvoirs publics à revenir à la raison, en plaçant l'intérêt supérieur de la nation au-dessus des considérations partisans; et à se convaincre que le dialogue politique inclusif est une nécessité nationale. « Il est inévitable et constitue le sésame pour sortir le Congo de la situation actuelle », a renchéri l'ARD. Cette plate-forme politique est revenue sur la mauvaise gouvernance et la corruption qui constituent, selon elle, les principales causes de la crise « multidimensionnelle » que connaît le pays attribuant ainsi la responsabilité aux pouvoirs publics qui sont restés muets devant des scandales économiques. Le gouvernement, a-t-elle déclaré, est inerte et attend tout de la conclusion d'un programme avec le FMI, ne proposant aucune mesure de sortie de crise.

Jean Jacques Koubemba

SÉNAT

Pierre Ngolo invite les citoyens à se convertir à la religion du dialogue

L'appel a été lancé, le 10 avril à Brazzaville, lors de la clôture de la cinquième session ordinaire administrative de la haute chambre du parlement.

Le président du Sénat a salué les séances de travail que son institution a eues avec le secrétaire permanent du Conseil national du dialogue, Me Martin Mbéri, et la délégation de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo), rencontres, a-t-il dit, à mettre à l'actif de la volonté de la chambre haute qui prêche la concertation comme seule voie de résolution des conflits. « Que les citoyens du Congo se convertissent tous à la religion du dialogue et s'abstiennent partout et quelles que soient les circonstances, de se laisser déchaîner les passions et de recourir à la violence », a-t-il déclaré. Rappelant l'esprit de la tenue de cette cinquième session, le président du Sénat a exhorté ses collègues au travail. « Il nous faut travailler à entretenir et à consolider l'esprit qui a pris corps au sein de l'institution, esprit qui donne la priorité au travail, au service du peuple, à la promotion de la justice,

de la démocratie et à la préservation de la paix, conditions sans lesquelles ce ne serait qu'un leurre d'envisager le développement du pays », a-t-il insisté. Au plan économique, Pierre Ngolo a loué les lois portant, d'une part, création du Fonds d'impulsion de garantie et d'accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat et, d'autre part, celle autorisant la ratification de l'accord de financement au projet d'appui au développement des entreprises et à la compétitivité entre le Congo et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. Ces lois, a-t-il indiqué, seront d'un apport indéniable à la dynamisation de l'économie pendant que la loi portant création, attributions, composition et fonctionnement de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques constitue un dispositif nécessaire au raffermissement

de la lutte contre les antivaleurs qui doit être considérée par tous, a-t-il renchéri, comme un front de dépassement de tous les clivages pour une mobilisation générale contre la gangrène. Au plan de la diplomatie parlementaire, Pierre Ngolo a reconnu les efforts du Sénat qui, bénéficiant de l'aura internationale du président de la République, retiennent de plus en plus l'attention des partenaires extérieurs dont la confiance sur le Congo s'accroît manifestement. Ainsi, a-t-il dit, se conçoit le choix porté sur le Congo pour abriter, en juillet prochain, le sommet de haut niveau à l'attention des parlementaires africains sur le financement de la santé et du VIH/sida. Rappelons que cette cinquième session a adopté onze affaires sur les quatorze inscrites à son ordre du jour. Le reste ayant été reporté à la prochaine session.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia	Service International : Nestor N’Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Culture: Nioni Masela Sports : Martin Enyimo Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga Distribution et vente : Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -	Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC – Tél. (+243) 015 166 200 MAQUETTE Eudes Banzouzi (chef de service) Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff. INTERNATIONAL Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi. ADMINISTRATION ET FINANCES Directrice : Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Chef de service : Abira Kiobi Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi Caisse principale : Sorrelle Oba PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Olabouré Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto	Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono TRAVAUX ET PROJETS Directeur : Gérard Ebami Sala INTENDANCE Coordonnateur général:Rachyd Badila Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE) Directeur : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Guillaume Pigasse Assistante : Marlaïne Angombo IMPRIMERIE Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi Gestion des stocks : Elvy Bombete Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville – République du Congo	Tél. : (+242) 05 629 1317 eMail : imp-bc@adiac-congo.com INFORMATIQUE Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé LIBRAIRIE BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville – République du Congo GALERIE CONGO BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire NZONZI B. ADIAC Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél.: 06 700 09 00 / Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault
--	--	--	--	---

MONNAIE

La BEAC envisage d’interdire l’usage des pièces dans les salles de jeux

La Banque des Etats de l’Afrique centrale (BEAC) pointe du doigt les promoteurs des jeux d’argent d’être à l’origine de la rareté des pièces de monnaie, dont se plaignent les usagers de la sous-région.

Le conseil d’administration de l’institution bancaire s’est réuni au début du mois à Douala, au Cameroun. Les membres ont, pour cela, demandé au gouverneur de la BEAC de prendre des mesures dans l’optique de prémunir la sous-région Afrique centrale contre les risques de pénurie de pièces de monnaie.

« Le conseil a autorisé le gouvernement de la Banque, d’une part, à entreprendre des démarches

auprès des Etats de la Cémac, en vue d’interdire l’usage des pièces de monnaie dans les salles de jeux, et d’autre part, à définir un plan pluriannuel de mise à disposition des pièces au profit de la population », a indiqué le conseil dans son communiqué, le 2 avril.

L’interdiction envisagée des pièces de monnaie dans les salles de jeux en zone Cémac (Communauté économique et monétaire de l’Afrique



Les jeux d’argent dans un coin de la ville

« Le conseil a autorisé le gouvernement de la Banque, d’une part, à entreprendre des démarches auprès des Etats de la Cémac, en vue d’interdire l’usage des pièces de monnaie dans les salles de jeux, et d’autre part, à définir un plan pluriannuel de mise à disposition des pièces au profit de la population »,

centrale) fait suite à des nombreuses plaintes au Cameroun, au Congo et au Tchad. Les promoteurs asiatiques font sortir des pièces de 50 et 100 francs CFA en grosse quantité pour la fabrication de bijoux à l’étranger, déplorent les autorités monétaires.

Cette rareté de pièces de monnaie est souvent la cause des disputes entre les clients

et les commerçants. C’est le cas dans les transports en commun à Brazzaville, où les clients et les conducteurs de bus ou taxi s’enflamment les uns contre les autres au sujet de la monnaie.

Des études sur les besoins du public sont régulièrement menées par les services de la direction centrale de l’émission mais, les résultats sont toujours attendus. De même que des approvisionnements

importants en signes monétaires des centres qui sont effectués afin de répartir sur l’ensemble des pays de la zone les billets et les pièces neufs et/ou valides, etc.

En décembre 2018, le gouverneur de la BEAC, Abbas Mahamat Tolli, avait promis de lancer une enquête sur ce phénomène d’exportation des pièces de monnaie hors de la zone Cémac.

Fiacre Kombo

AFRIQUE CENTRALE

La FAO promeut l’intégration de la jeunesse dans les chaînes de valeur agricoles

Le bureau sous-régional de l’Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) a organisé, du 10 au 12 avril, à Libreville au Gabon, un atelier sur la problématique « Comment intéresser la jeunesse de l’Afrique centrale aux métiers agricoles ? ».

L’objectif poursuivi par les assises était de renforcer les capacités des Etats d’Afrique centrale et de la Commission économique régionale sur la promotion de l’entrepreneuriat et de l’employabilité des jeunes dans les chaînes de valeur agricoles. Cette rencontre consistait également à trouver des solutions aux nombreux défis qui jalonnent l’accès des jeunes urbains et ruraux aux emplois décents et aux opportunités de création d’entreprises viables et durables dans ces chaînes de valeur.

« A travers ses activités d’assistance aux politiques et de plaidoyer, la FAO cherche à créer un environnement très porteur dans lequel les jeunes peuvent s’épanouir et saisir les opportunités d’emploi rural décent », a déclaré Helder Muteia, coordonnateur du Bureau sous-régional pour l’Afrique centrale et représentant de la FAO au Gabon. « Le processus de renforcement des capacités dont cet atelier est un jalon important, contribue aux efforts de la FAO, de ses partenaires et des gouvernements de la sous-région, à faire émerger une classe d’entrepreneurs agricoles et de champions nationaux et sous-régionaux », a-t-il ajouté.

Le secrétaire général adjoint de la Communauté économique des Etats de l’Afrique centrale, pour sa part, a souligné la problématique de l’employabilité des jeunes qui est une préoccupation majeure dans l’ensemble

des Etats membres de cette communauté. Face à cette situation, il est question d’envisager des réponses visant à créer des meilleures opportunités pour l’employabilité des jeunes en Afrique centrale, a-t-il indiqué.

Pour la FAO, cet atelier revêtait un intérêt particulier. Car, à l’instar du continent, l’Afrique centrale n’échappe pas à cette problématique où les jeunes de moins de 15 ans représentent 45% de la population totale et le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) est de 14,8%, voire plus dans certains pays comme le Gabon où il est de 35,2%.

Or, souligne la FAO, les chaînes de valeur des secteurs agro-sylvo-pastoral et halieutique offrent pourtant des opportunités encore inexploitées. Lesquelles ont juste besoin d’être mises à profit pour stimuler la créativité, l’énergie, l’innovation et l’esprit d’entreprise des jeunes. Elles peuvent également être créatrices d’emplois décents dans différents domaines tout au long de ces chaînes de valeur.

Notons que le secteur agricole est l’un des secteurs pourvoyeurs d’emplois et il est désormais question d’accélérer le processus de la transformation de cette agriculture en Afrique, conformément aux engagements des chefs d’Etat et de gouvernement pris lors du vingt-troisième sommet de l’Union Africaine, tenu en juin 2014, à Malabo, en Guinée équatoriale.

Lopelle Mboussa Gassia

FAUNE

Le WWF engage les communautés locales à la gestion des clairières du village Zouoba

La cellule communautaire, accompagnée de l’équipe du biomonitoring du Fonds mondial pour la nature (WWF), a facilité, 12 avril dans le département de la Sangha, la mise en place d’un comité de surveillance communautaire de la clairière.

L’initiative a permis de former le comité constitué de sept membres dont deux autochtones et une femme, aux techniques de suivi de la faune à l’utilisation du GPS et de la boussole. Les communautés auront ainsi une autonomie dans la réalisation des activités de suivi de clairières.

Le stage de formation théorique a été complétée par la phase pratique avec le suivi des clairières de Mékoubélé et 2 ainsi que celle de

Belengué, toutes trois contenues dans le finage du village Zouoba.

L’expérience pilote est développée dans ce village sur l’axe Ngbala –Sembé, dont le terroir villageois regorge des clairières très fréquentées par la grande faune, notamment les éléphants et les grands singes.

L’implication des communautés locales à la gestion des clairières au village Zouoba intègre les initiatives de gestion durable de

l’espace Tridom interzone Congo qui regorge une diversité d’espèces fauniques et floristiques.

La gestion inclusive de la biodiversité dans cette zone, à travers le programme d’appui à la conservation communautaire des ressources naturelles, développe avec les communautés les activités génératrices de revenus, notamment le suivi et la surveillance des clairières avec le principe de paiement pour services environnementaux. Le projet apporte un appui technique et logistique pour la réalisation de ces activités.

Précisons qu’une clairière est un lieu ouvert dans une zone boisée (forêt, bois) où la lumière du soleil arrive jusqu’au sol. Elle est un élément de l’écosystème forestier et peut être une source de produits autres que le bois. Elle est caractérisée par des microclimats différents de ceux de la forêt périphérique et par une végétation et des espèces d’oiseaux (exemple engoulevent) ou d’invertébrés typiques des lisières ou de milieux ouverts.

Fortuné Ibara



Une vue d’une clairière au village Moukoubélé, dans la SanghaAdiac

TOURS JUMELLES DE MPILA

Le décès d'un ouvrier entraîne le pillage du chantier

Un ouvrier est décédé électrocuté sur le site et ses collègues, en guise de protestation, ont vandalisé certains équipements de l'édifice dont la salle informatique avant d'être ralliés par les badauds.

Le 13 avril, l'atmosphère était à couper au couteau aux tours jumelles de Mpila, à Talangaï, sixième arrondissement de Brazzaville. La triste nouvelle de la mort d'un ouvrier a surchauffé les esprits de ses collègues qui se sont dressés contre la hiérarchie. La salle informatique a été saccagée; ordinateurs, disques durs et autres outils importants, pour ce chantier, ont été emportés. Des magasins et quelques équipements endommagés.

« La manière dont nous avons vu le superviseur du chantier pleurer, à cause notamment des ordinateurs volés, donne à croire qu'il peut y avoir des dossiers importants et nécessaires pour la poursuite de ce noble chantier dont les travaux sont en cours », a expliqué un témoin.

D'autres témoignages ont précisé que ce sont les ouvriers qui ont commen-

cé à piller non seulement pour exprimer leur mécontentement mais aussi parce que la hiérarchie leur a interdit d'exhiber le corps de leur collègue qui n'a pas survécu malgré le fait que les chefs du chantier l'ont transporté à l'hôpital. D'autres jeunes, mal intentionnés, se sont ralliés à eux, défiants à coups de pierre policiers et gendarmes commis pour rétablir l'ordre. Certains éléments de la force publique ont été violentés.

La police fait son travail

Les agents de la force publique ont fait de leur mieux pour rétablir l'ordre sur l'ensemble du site du chantier et dans les environs. Le calme est revenu. La police a, d'ailleurs, lancé les interpellations puisque les enquêtes doivent se poursuivre et que le matériel volé devrait être retrouvé. Construites sur un espace de 121,800m2, les tours jumelles de Mpila, dont les travaux ont été lancés en 2015, serviront de centre commercial capable de rendre le pays plus attractif en termes d'affaires. Elles viendront s'ajouter au chapelet d'ouvrages érigés au Congo grâce à sa coopération avec la Chine. Les deux pays, soulignons-le, sont liés par un partenariat stratégique global qui couvre plusieurs domaines d'activités.

Rominique Makaya

COOPÉRATION

Le Congo et la France signent des conventions en matière de défense

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, et l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, ont signé, le 15 avril à Brazzaville, trois conventions qui témoignent la vitalité des relations de coopération militaire et de défense entre les deux pays.



Echange de documents entre les deux personnalités / Adiac

Les trois conventions ont pour but de permettre aux Forces armées congolaises (FAC) d'être présentes dans l'effort de défense africain et la participation de l'Afrique aux opérations de maintien de la paix sur l'appui au commandement ainsi qu'au développement de caractère opérationnel de force.

La première porte sur l'appui à la formation, à l'entraînement et à l'organisation du commandement

opérationnel des FAC. Elle prévoit l'intervention des éléments français du Gabon dans le cadre de la mission d'appui.

La deuxième concerne l'appui au commandement et à l'organisation de la marine nationale qui a un enjeu particulier au Congo et pour tous les pays riverains du golfe de Guinée.

Enfin, la troisième convention porte sur l'école nationale à vocation ré-

gionale dans le domaine du génie travaux. À cet effet, le diplomate français a indiqué que ce domaine est capital parce qu'il permet d'assurer le déplacement des troupes sur des routes en mauvais état ainsi que l'opération du déploiement de troupes.

Ces contrats, a poursuivi le diplomate, font partie des objectifs et des actions quotidiennes de la France au Congo pour que les FAC puissent être de nouveau pleinement rééligibles aux opérations de maintien de la paix. « C'est une façon aussi de développer toute cette fraternité d'arme et le savoir-faire que nous n'avons eu de cesse de mettre au service des Forces armées congolaises, parce que nous avons tous besoin notamment, en tant que pays membres des Nations unies, d'avoir des forces armées africaines capables d'intervenir sur le terrain en tant que besoin dans le cadre de l'opération de maintien de la paix, tel a été le cas de la présence des troupes congolaises en Centrafrique », a-t-il déclaré.

L'ambassadeur a émis le souhait, à cette même occasion, de voir de nouveau les troupes congolaises participer à des opérations de défense et de maintien de la paix. Ce vœu est de concert et en pleine intelligence avec le ministre de la Défense nationale.

Lydie Gisèle Oko



RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : pnok@africanparks.org Tél :
05-615-30-18 www.africanparks.org

OFFRE D'EMPLOI

Position: Chef d'Atelier
Organisation: Fondation Odzala-Kokoua
Lieu de travail: Parc National d'Odzala-Kokoua, République du Congo
Supérieur hiérarchique: Responsable des Opérations
Date de début du contrat: 15 mai 2019
Type de contrat: À durée déterminée (2-3 ans)

Contexte :
La Fondation Odzala-Kokoua représente l'Unité de Gestion du Parc National Odzala-Kokoua, République du Congo. La Fondation est directement affiliée à African Parks Network (APN) qui est une ONG qui prend l'entière responsabilité pour la réhabilitation et la gestion à long terme de parcs nationaux en Afrique en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales.

Description du poste:
Le Chef d'Atelier est responsable de la gestion de l'atelier, et du parc automobile et autres engins mécaniques. La gestion d'atelier comprend la supervision des mécaniciens et des magasiniers (carburant, lubrifiants et pièces mécaniques). Le Chef d'Atelier est responsable de tous les outils et machines présents dans l'atelier. La gestion du parc automobile et autres engins mécaniques comprend l'entretien et la réparation, de façon régulière, de tous les véhicules (voitures, camions, motos, bateaux, tracteurs, etc.), groupes électrogènes et autres machines. Ce poste exige des compétences techniques et de gestion.

Fonctions principales:
-Assumer la responsabilité opérationnelle de l'atelier et de son personnel.
-Formation continue du personnel technique pour atteindre le niveau d'excellence requis.
-Mettre en œuvre des systèmes de pratiques optimales, tout en assurant la maîtrise des coûts.
-Mettre en œuvre des calendriers d'entretien pour le parc automobile et autres engins mécaniques.
-Veiller à la réparation et à la livraison rapide des véhicules qui assurent le bon fonctionnement du parc.
-Mise en place de systèmes de contrôle des stocks, et

gestion des niveaux de stock minimum et maximum, pour tout ce qui est spécifique à l'atelier (carburant, lubrifiants et pièces mécaniques).
-Planification de l'achat des stocks, des véhicules et de l'équipement en collaboration avec le Responsable Achats.
-Supervision de toute la gestion financière et rédaction des rapports au niveau de l'atelier, y compris la préparation des budgets annuels.
Capacités, compétences et expérience requises pour le poste :
-Titulaire d'un certificat de formation en mécanique.
-Un minimum de 5 ans d'expérience dans un poste similaire.
-Un minimum de 10 ans d'expérience en Afrique, idéalement en Afrique centrale.
-Aptitudes en matière de leadership et de gestion de personnel.
-Compétences techniques en matière d'entretien et de réparation.
-Aptitude avérée à gérer un grand atelier dans un endroit isolé.
-Être capable de planifier longtemps à l'avance et, en même temps, de s'adapter à des circonstances en constante évolution.
-Maîtrise de l'anglais et du français (parlé et écrit).
Bonne compétences en matière de communication.
-Expérience en business, et une bonne connaissance ou expérience en conservation, exploitation forestière, exploitation minière et développement seraient un avantage certain.
-Bon esprit d'équipe et expérience de travailler avec des équipes multiculturelles.
-Faire preuve d'intégrité.

Relations clés: Responsable des Opérations, Unité de gestion du parc, Assistants Responsable des Opérations, Responsable Achats, Mécaniciens, Magasiniers.

Comment appliquer: Envoyez votre CV et une lettre de motivation (adressée à Antoine Marchal) à pnok@africanparks.org avant le 30 avril 2019. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à un entretien.



RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : pnok@africanparks.org Tél :
05-615-30-18 www.africanparks.org

JOB ADVERT

Position: Workshop Manager
Organisation: Odzala-Kokoua Foundation
Location: Odzala-Kokoua National Park, Republic of Congo
Reporting to: Field Operations Manager (FOM)
Expected start date: May 15, 2019
Type of contract: Fixed-term (2-3 years)

Background:
Odzala-Kokoua Foundation is the management entity of Odzala-Kokoua National Park, Republic of Congo. The Foundation is directly affiliated to African Parks Network (APN) that is a NGO that takes total responsibility for the rehabilitation and long-term management of national parks in Africa in partnership with governments and local communities.

Job overview:
The Workshop Manager is in charge of managing both the workshop and the fleet. Workshop management includes the supervision of mechanics and stock controllers (fuel, lubricants and vehicle parts). The Workshop Manager is responsible for all the tools and machineries present in the workshop. Fleet management includes regular maintenance and repair of all vehicles (cars, trucks, motorbikes, boats, tractors, etc.), generators and other machinery. This position requires both technical and management skills.

Key functions:
-Taking operational responsibility of the workshop and its staff.
-Ongoing training of technical staff to achieve required standard of excellence.
-Implement best practice systems, while ensuring cost containment.
-Implement maintenance schedules for the fleet and machinery.
-Ensuring timeous repair and delivery of vehicles that are ensuring the park's operations.
-Implementing stock control systems, and mana-

gement of the minimum and maximum stock levels, for everything that is workshop specific (fuel, lubricants and vehicle parts).
-Planning the procurement of stocks, vehicle and equipment in collaboration with Procurement Manager.

Manager.
-Oversight of all financial management and reporting at the workshop level, including the preparation of annual budgets.
Capabilities, competencies and experience required for the position:
-Holder of a training certificate in mechanics.
-A minimum of 5-year experience fulfilling a similar position.
-A minimum of 10-year experience living in Africa, ideally Central Africa.
-Demonstrable leadership and people management skills.
-Technical skills in terms of maintenance and repair.
-Proven ability to manage a large workshop in a remote location.
-Being able to plan well in advance and, at the same time, adapt to ever-changing circumstances
-Fluent in English and French (both written and spoken). Good communications skills.
-Background in business, and familiarity or experience in conservation management, forestry, mining and development would be a significant benefit.
-Good team player and experience in working with multicultural teams.
-Showing a strong sense of integrity.
Key relationships: Field Operations Manager, Park Management Unit, Assistants Field Operations Manager, Procurement Manager, Mechanics, Stock Controllers.
How to apply: Send your CV and a cover letter (addressed to Antoine Marchal) to pnok@africanparks.org before April 30, 2019. Short-listed candidates will then be invited for an interview.

SANTÉ PUBLIQUE

Des suggestions pour lutter contre les faux médicaments

Le Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac) a organisé, le 11 avril à Brazzaville, la cinquième édition de la table ronde dénommée « Les jeudis du Ciespac », en collaboration avec les délégués des institutions publiques, pour examiner et faire des propositions de lutte contre les faux médicaments.

La rencontre a permis d'éclairer les participants sur la dangerosité des faux médicaments. Lors des exposés faits à cette occasion, des voix se sont élevées pour interpellier la conscience collective à renforcer les activités de réglementation engagées par les pays de la sous-région, dont le Congo. En effet, les participants ont suivi cinq thèmes, à savoir « Faux médicaments, véritable problème de santé publique »; « Lutte contre les faux médicaments : enjeux et perspectives »; « Mobilisation des Etats de la Cémac dans la lutte contre les médicaments de qualité inférieure et falsifiés » ; « Criminalité pharmaceutique au Congo » ; « Domesticquer la pratique du vendeur des médicaments de la rue ».

En rapport avec le thème principal « La lutte contre les faux médicaments », les exposants ont circonscrit les zones de production et les méthodes de conditionnement de ces médicaments. De même, ils ont étalé les dégâts occasionnés par les médicaments contrefaits, notamment la perte des millions de vies humaines par minute dans le monde, en général, et au Congo, en particulier.

Face à ce fléau, le Pr Ange An-

toine Abéna s'est montré inquiet en déclarant : « *La protection de l'individu devient difficile, il faut lutter contre le système de corruption* ». Le représentant du ministre de la Santé et de la population à cette rencontre, le Pr Antoine Loussambou, a précisé : « *Le Congo dispose d'une centrale d'achat des médicaments et a élaboré une politique pharmaceutique* ». Ajoutant néanmoins qu'il faut « *coordonner les efforts des autres pays et villes du monde pour combattre ce mal* ».

Les dégâts provoqués par des médicaments contrefaits n'épargnent pas la santé infanto-juvénile. Selon une source, plus de cent-vingt-deux mille enfants africains sont morts en 2013 à cause d'un faux anti-palustre. Réagissant à cette catastrophe, le Dr Etienne Mokondjimobé, pharmacien biologiste et ancien directeur de la biologie médicale au Laboratoire national de santé publique, propose que « *le monopole de la vente de médicaments doit revenir aux pharmaciens* ». Il suggère également l'implication de la presse pour « *qu'un jour, tous les médias d'Etat et privés des pays de l'Afrique relayent un même message dans les langues of-*

ficielles et nationales pour lutter contre les faux médicaments ».

Les participants à la table ronde ont proposé aux Etats des mesures coercitives dont la pénalisation des vendeurs. Ils entendent également créer des laboratoires de contrôle de qualité au niveau des pays d'Afrique centrale et l'applicabilité de l'appel des chefs d'Etat à Cotonou. Par contre, le Congo ne dispose pas encore de données fiables pour mesurer l'ampleur des faux médicaments ou médicaments contrefaits. Il lui manque aussi un cadre législatif règlementant la lutte contre ce fléau.

« *Même s'il y a des programmes, des politiques, des conventions signées et ratifiées, il faut qu'il y ait l'action. Il faut déconditionner la vente du médicament* », a indiqué le Pr Ndri Yoman, ambassadeur de la Côte d'Ivoire au Congo.

« Les jeudis du Ciespac » sont une opportunité répondant aux besoins réels de santé de la sous-région. Ainsi donc, le Pr Pierre Marie Tebeu, directeur du Ciespac, a profité de l'occasion pour expliquer les quatre axes de cette institution sanitaire. Le premier porte sur la communication, le deuxième se focalise



Des participants/Adiac

sur les contenus de la formation, le troisième sur les stratégies de formation et le quatrième sur la sortie du Ciespac de l'amphi.

« A travers ce dernier axe, le Ciespac entend répondre aux besoins socio-sanitaires de la population, à travers l'ouverture au grand public d'une infirmerie et d'un laboratoire qui serviront non seulement aux étudiants mais aussi à la population environnante; l'organisation des campagnes de dépistage, journées portes ouvertes, ainsi que des projets sous-régionaux de lutte contre le cancer du col de l'utérus

et la fistule obstétricale dont vingt-deux femmes ont été opérées au Cameroun », a indiqué le Pr Pierre Marie Tebeu. Précisons que selon une définition élargie et internationalement acceptée, l'Organisation mondiale de la santé indique qu'«un faux médicament » ou «médicament contrefait » est un produit où il y a une fausse représentation de son identité et/ou de sa source. Cela s'applique à son conditionnement ou à toute autre information concernant l'emballage ou l'étiquetage, etc.

Fortuné Ibara

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA BIOTECHNOLOGIE

Un débat organisé sur le danger de la contamination

« Le laboratoire face aux déchets biomédicaux », tel a été le thème de la conférence-débat tenue, le 13 avril à Brazzaville.

Comme chaque année, la Journée internationale de la biotechnologie est un repère pour tous les bio-technologistes car elle marque le renouvellement des engagements pris concernant la sensibilisation de la population, des biologistes et de tous les partenaires de la santé aux conséquences qui peuvent arriver quand de la mauvaise gestion des déchets. Devant un parterre de participants, les principaux animateurs ont présenté l'intérêt des faits énoncés au cours de cet échange. En effet, cet exercice visait à montrer comment s'y prendre pour que les déchets ne deviennent pas des sources de pollution. Le directeur en

charge des laboratoires et des technologies de la santé, Jean Akiana, a expliqué : « *Nous avons tous les intrants qui arrivent au laboratoire, qui sont les réactifs, ce que nous appelons les consommables ; ça arrive dans des emballages et ça laisse des ordures ; un peu de la taille des ordures ménagères, et par la suite, quand nous faisons les prélèvements, lorsque nous prenons un peu de sang, un peu de sel, un peu de tissu pour faire nos analyses, après le travail, ça devient des déchets (...)* ».

Pour l'orateur, le risque encouru est d'attraper des maladies si le technicien de laboratoire a

prélevé un malade qui souffre de l'hépatite, du VIH, et si ces déchets n'ont pas été traités à l'eau de javel pour détruire les micro-organismes. Naturellement, en cas d'exposition, si ces déchets sont touchés sans protection, c'est la contamination. Ce qui est pire, a ajouté Jean Akiana, il y a certains réactifs qui sont toxiques, vis-à-vis aussi de l'environnement. Dans son exposé sur la biologie délocalisée et des déchets biomédicaux, le président de l'Association congolaise des technologistes et biologistes, Arsène Constant Gongault, a dit simplement que les bons diseurs ne sont pas toujours les bons faiseurs, parce que, selon lui, ceux qui donnent souvent les ordres ne les respectaient pas.

Signalons que cette rencontre a connu la participation de plusieurs étudiants de la faculté des sciences et biologie ainsi que du Pr Ange Antoine Abena, en qualité de président du Comité scientifique de cette journée.

Guillaume Ondzé

AFRIQUE

La technologie au service de l'éducation sexuelle

L'application camerounaise «Ndolo 360», lancée en 2016, permet aux jeunes gens de poser des questions anonymement sur la sexualité.

L'Organisation mondiale de la santé a choisi la technologie pour son deuxième forum sur la santé en Afrique subsaharienne, tenu au Cap-Vert. A l'occasion, plusieurs applications mobiles sur la contraception et la grossesse ont été sélectionnées. La plupart avaient trait à la reproduction et aux maladies sexuellement transmissibles, dans des pays où l'éducation sexuelle est toujours un sujet tabou, en raison du poids de la tradition. Cela concerne, en général, les pays où l'avortement risque de mener les femmes à la prison ou à la mort.

Ces applications visent à pallier la défaillance de l'éducation sexuelle en Afrique. Des technologies informant les jeunes sur la sexualité peuvent éviter beaucoup de drames dans la gent féminine. "L'absence de communication autour de la contraception génère plus de contaminations par le sida et de grossesses non désirées», a déclaré le Dr Charles Immanuel Akhimien. Son pays le Nigeria, par exemple, compte 3,1 millions de porteurs du VIH et trente-quatre mille décès par an dus à des avortements clandestins, selon des statistiques officielles.

Son application, myPaddi, met en relation anonymement les jeunes avec des médecins, pour recevoir des conseils sur la sexualité et la contraception. Elle permet d'aider les jeunes filles victimes de violences sexuelles par tous les moyens, y compris médicaux. Autre initiative bienvenue, celle de Morenike Fajemisin, pharmacienne de 30 ans, qui a créé Whispa (pour whisper, chuchotement en anglais), une application mobile permettant aux jeunes femmes d'accéder au moyen de contraception de leur choix, dans le strict respect de leur intimité, et ainsi limiter "l'ingérence humaine.»

C'est au Cameroun qu'est née la première application mobile d'informations sexuelles à destination de la jeunesse, sous le nom Ndolo 360 (en français, l'amour à 360 degrés), engagée dans le combat contre le sida. Cet outil s'est avéré indispensable dans la prévention du VIH, mais aussi dans la lutte contre les mariages forcés, la promotion de l'éducation des jeunes filles.

Noël Ndong



ROTARY INTERNATIONAL

Des délégués réunis à Brazzaville

Le District 9150 du Rotary international a tenu, du 11 au 13 avril, sa trente-septième conférence axée sur une éventuelle maximisation de ses actions humanitaires.

La conférence a réuni plus d’une centaine de Rotariens venue du Congo, du Burundi, du Cameroun, du Gabon, de la Guinée équatoriale, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, de Sao Tomé-et-Principe, du Tchad et du Rwanda. « La conférence de district est une occasion unique pour fournir aux participants des informations pour que nos actes puissent être plus performants ; une occasion unique pour motiver les Rotariens et toujours plus », a expliqué le gouverneur du district 9150, Jérémie Mouyokani. En effet, cette rencontre était une opportunité pour les participants de nouer les liens et échanger les idées afin d’aider le Rotary à accomplir encore davantage ses missions humanitaires. Au titre des points divers liés à l’ordre du jour, les participants ont suivi deux exposés, dont celui du Pr Delphine Emmanuel Adouki, en sa qualité d’universitaire et de juriste, sur le thème « Inspirer la paix et le développement par le service à autrui » et du Pr Samuel Nsikabaka sur le thème « Contribution des organisations de la société civile au développement local : enjeux et perspectives

pour le Rotary international ». Dans sa communication, le Pr Delphine Emmanuel Adouki a mis en exergue le large champ que renferme cette thématique axée sur trois points : la compréhension du sujet ; la justification du service à autrui et le troisième point, les modalités du service à autrui. Selon elle, le service à autrui repose sur trois piliers, à savoir le volontariat, la spontanéité et le désintéressement. Il s’agit alors de savoir pourquoi l’individu accepte –t-il de se mettre à la disposition des autres, de les aider, pourquoi se sent il obligé de le faire. Ce qui renvoie, a-t-elle indiqué, à l’étymologie de ce concept qui est d’origine latine. En relation avec cette réflexion, le service à autrui apparaît donc comme un élément susceptible d’inspirer la paix et le développement au niveau national et international. « La paix peut être sommairement définie comme l’absence de conflit, ce qui conduit à des relations harmonieuses entre les individus et les nations. Les relations apaisées constituent l’expression même du triomphe de la civilisation de la raison sur la force et du triomphe du droit », a souligné Delphine Emmanuel Adouki.

Quant à l’exposé du Pr Samuel Nsikabaka, il s’est articulé sur l’implication de la société civile et celle du Rotary international ; comment cette organisation est-elle perçue à l’extérieur. En conclusion, il a parlé du développement local comme stratégie qui implique réellement les bénéficiaires et qui vise le bien-être par la maîtrise des ressources humaines, financières et techniques aux collectivités locales. Le Pr Sammuel Nsikabaka a également souligné l’action de la société civile qui, malgré ses engagements, ne bénéficie pas toujours d’un apport financier suffisant. Son vœu est que l’action globale du Rotary international se joigne à cette dynamique, mais en pointant la prévention. Signalons que les autres thèmes qui ont été débattus sont la problématique de l’effectif en Afrique et dans les districts 9150 ; les stratégies de développement de l’effectif dans les districts 9150 et comment intensifier les programmes du Rotary pour les jeunes dans le district 9150 ainsi que l’adresse du représentant du président du Rotary international aux participants.

Guillaume Ondzé

CRISE LIBYENNE

Alger appelle à une réunion tripartite urgente

Le patron de la diplomatie algérienne a proposé de réunir, « sans délai », la tripartite composée des ministres des Affaires étrangères d’Algérie, de Tunisie et d’Egypte pour « l’examen des voies susceptibles d’aider à transcender la crise actuelle », d’après un communiqué.

Sabri Boukadoum s’est entretenu au téléphone avec ses homologues de Tunisie, Khemaies Jhinaoui, et d’Egypte, Sameh Chokri, ainsi qu’avec Ghassan Salame, représentant spécial du secrétaire général de l’ONU pour la Libye. Ces entretiens ont porté sur la situation en Libye, à « la lumière des graves développements que connaît la scène intérieure dans ce pays frère et voisin », a précisé la même source, ajoutant que « la dégradation de la situation sécuritaire et les risques de glissement vers une situation d’instabilité généralisée ont fait l’objet d’un échange approfondi ». Le chef de la diplomatie algérienne a appelé à « fédérer les efforts » des pays voisins et à « user de l’influence de chacun auprès des acteurs libyens pour faire cesser les hostilités et privilégier le dialogue, seul à même de préserver l’unité et la cohésion du peuple libyen, de sauvegarder ses institutions et de soustraire la décision souveraine des Libyens aux ingérences étrangères ». Au cours d’un entretien téléphonique avec son homologue libyen, Mohamed Tahar Siyala, le ministre algérien des Affaires étrangères a renouvelé « la solidarité pleine et entière de l’Algérie avec le peuple libyen, frère ». Il lui a, en outre, fait part « de la grande préoccupation de l’Algérie face aux dangers qui guettent la Libye et toute la région, du fait de la grave détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays frère », réitérant l’appel à la retenue lancé par l’Algérie à toutes les parties libyennes, les exhortant à « favoriser la voie du dialogue et de la réconciliation ». Pour sa part, Mohamed Tahar Siyala a exprimé « sa haute appréciation des efforts de l’Algérie pour transcender la situation difficile que traverse son pays, réitérant la reconnaissance à l’Algérie pour ses positions solidaires et constantes aux côtés du peuple libyen », conclut le communiqué.

Yvette Reine Nzaba



La Route Nationale 1 (RN 1), est un corridor indispensable, moderne et sécurisé, qui obéit à la stratégie d’aménagement du territoire, de développement économique et humain du Congo.

Afin de pérenniser la qualité de ce patrimoine et de renforcer ses infrastructures, la Congolaise des Routes (LCR) a 3 objectifs principaux : entretenir ses infrastructures, développer la sécurité et proposer des services aux usagers.

Entretien, c’est procéder aux opérations d’entretien courant comme le nettoyage, la réparation des nids de poule, des panneaux de signalisation, le curage des systèmes d’assainissement, mais c’est également des opérations d’entretien lourd comme la réfection des chaussées, la maintenance des ponts et des bâtiments. Dans ce cadre, nous appliquerons la législation en vigueur dans la zone CEMAC relative aux charges par essieux. Ainsi, pour des raisons de sécurité et afin de pérenniser l’infrastructure, les poids lourds en surcharge ne seront plus autorisés à circuler sur cette route.

Développer la sécurité, c’est communiquer sur les dangers de la route et mettre en place des systèmes de sécurité préventifs et effi-

caces. C’est pourquoi un centre d’appel innovant (joignable par tous les moyens : téléphone, internet, courrier), sera mis à la disposition des usagers pour leur porter assistance. Des agents professionnels seront à leur écoute 24h/24 et 7j/7 et coordonnerons les solutions adéquates à leurs besoins (dépanneuses, pompiers, ambulances, patrouilleurs de route, forces de l’ordre).

Proposer des services aux usagers, c’est à court et moyen terme, mettre en place des abonnements pour les différents types d’usagers (Août 2019), des moyens de paiement par coupons (Avril 2019), puis mobile (Mobile Money), augmenter le nombre de stations-services, mettre à disposition des restaurants, boutiques, aires de stationnement, aires de repos, aires de services, de dépannage et d’assistance.

L’ensemble de ces services seront financés grâce aux revenus des péages, qui seront mis en fonction progressivement.

Les tarifs des péages ont été fixés par le Décret Présidentiel N° 2019-39 du 28 Février 2019. Ils tiennent compte de l’impact sur la chaussée de chaque catégorie de véhicule.

Classe de véhicule	Tarif par péage
Classe 1 VL	1 500 XAF
Classe 2 4x4	2 000 XAF
Classe 2b Minibus	3 000 XAF
Classe 3 Autocar	13 000 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	20 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux	40 000 XAF

Un tarif de lancement est proposé dans les gares de péages de Lifoula, Mengo, Moukondo, Yié jusqu’au 31 Aout 2019.

Classe de véhicule	Tarif par péage
Classe 1 VL	500 XAF
Classe 2 4x4	1 000 XAF
Classe 2b Minibus	1 500 XAF
Classe 3 Autocar	6 500 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	10 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux	20 000 XAF

(Informations disponibles sur « www.lacongolaisedesroutes.cg » ou via « Facebook » et « LinkedIn »).

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.
Beto kenguedila n’zila ya beto samu na mbassi
Préservons notre route, pour protéger notre avenir

CENTRAFRIQUE

La communauté internationale préoccupée par la mise en œuvre de l'accord de paix

Une délégation conjointe (Nations-unies-Union africaine-Union européenne) séjourne à Bangui pour aider à faire avancer l'application du document signé, le 6 février dernier, entre le gouvernement et quatre groupes armés, a-t-on appris.

Formée du Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smaïl Chergui, du secrétaire général adjoint de l'ONU pour les opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, et du directeur Afrique au sein du Service de l'action extérieure de l'Union européenne (UE), Koen Vervaeke, la mission durera jusqu'au 18 avril. Cette délégation prendra part, le 17 avril, à Bangui, à la deuxième réunion du Groupe international

Pour le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, la visite de la mission conjointe s'inscrit dans le cadre de la « *la consolidation du dialogue entre toutes les filles et tous les fils de ce pays* ». Quant au secrétaire général adjoint de l'ONU, il a indiqué que leur tournée avait pour but de mobiliser tout le monde « *pour avancer rapidement dans la mise en œuvre de l'accord* ». « *Aujourd'hui, il y a une fenêtre d'opportunités et il ne faudrait*

RCA, comment nous pouvons soutenir le plus vite et le plus efficacement possible la mise en œuvre de tous les éléments clés de l'accord », a-t-il précisé. En attendant de s'accorder avec les parties pour qu'elles respectent leurs engagements, Smaïl Chergui et Jean-Pierre Lacroix les ont appelées au sens de responsabilité, afin d'éviter la poursuite des violences dans certains départements du pays malgré la signature de l'accord de paix. « *Le moment est venu de taire les armes* », a souligné le Commissaire à la paix et à la sécurité. « *C'est l'un des objectifs de cette visite conjointe, à savoir rappeler aux uns et aux autres les responsabilités qui sont les leurs qui découlent de l'accord de paix. Nous attendons que la paix, la stabilité, le dialogue se renforcent chaque jour* », a-t-il ajouté.

fait contre tout le peuple centrafricain. Tous ceux qui y ont recours « mettent en péril l'accord et la seule chance pour que la paix revienne en RCA », a-t-il prévenu. « *Nous sommes mobilisés pour lancer cet appel et inciter chacun à prendre ses responsabilités. Le moment est vraiment venu pour se tourner vers la mise en œuvre de cet accord qui est la chance pour le retour à la paix* », a-t-il estimé. Le programme de la mission conjointe prévoit, entre autres, des entretiens avec le président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, le gouvernement ainsi que des représentants de partis politiques et de la société civile. La délégation doit aussi effectuer une visite de terrain à l'intérieur du pays. Le président centrafricain espère que le gouvernement et les groupes armés parviendront sûrement à mettre en application le texte signé en février à Khartoum, au Soudan, et ayant débouché sur la formation d'un gouvernement incluant plu-

sieurs de leurs membres. En effet, lors de sa visite, la semaine dernière, à Washington, il avait évoqué l'importance de l'accord, le huitième du genre signé depuis le début de la crise centrafricaine marquée par le renversement, en mars 2013, du président François Bozizé. A l'occasion, il avait souligné que le document comportait des mesures sur des sujets cruciaux comme le partage du pouvoir. Fin mars dernier, Faustin-Archange Touadéra avait désigné un nouveau gouvernement accordant davantage de portefeuilles aux groupes armés signataires de l'accord de paix. La Centrafrique est déchirée par la guerre depuis 2013, notamment après le renversement de François Bozizé par la Séléka, rébellion à majorité musulmane. Les exactions commises par cette coalition avaient suscité une riposte de milices d'auto-défense, baptisées antibalaka. Pour rétablir la sécurité, la France avait alors lancé l'opération militaire Sangaris, sous mandat de l'ONU.

Nestor N'Gampoula

« C'est l'un des objectifs de cette visite conjointe, à savoir rappeler aux uns et aux autres les responsabilités qui sont les leurs qui découlent de l'accord de paix. Nous attendons que la paix, la stabilité, le dialogue se renforcent chaque jour »

de soutien à la République centrafricaine (RCA), destinée à renforcer l'appui de la communauté internationale à la mise en œuvre de l'accord de paix.

pas la laisser se refermer et nous sommes là pour aider à cette mobilisation. Cette visite a aussi pour objectif de regarder, avec tous les partenaires de la

« **Le recours à la violence met en péril l'accord de paix** » Jean-Pierre Lacroix a, pour sa part, dénoncé la violence qui se

BREXIT

L'UE accorde au Royaume-Uni une prolongation jusqu'au 31 octobre

Finalement Londres prendra part aux élections européennes de mai, après avoir obtenu une nouvelle prolongation. Une mesure qui permet aux parlementaires britanniques de trouver un compromis sur la manière dont ils veulent quitter l'Union.

L'accord trouvé entre Londres et Bruxelles indique que la prolongation courra jusqu'au 31 octobre. Mais, les Britanniques se préparent à reculer aux élections européennes du 23 mai, qui seront évaluées lors du Conseil européen des 20 et 21 juin. « *Le but de la discussion de juin n'est pas de revoir la date, seulement d'évaluer la situation* », a expliqué un diplomate. Les responsables européens craignent que la participation britannique aux élections européennes change l'équilibre politique de la prochaine législature européenne. Le président français, Emmanuel Macron, – avec le soutien de la Belgique, de l'Autriche et de plus petits États membres de l'Union européenne (UE)– s'est montré intransigeant sur le Brexit et a appelé à un report beaucoup plus court, de quelques semaines seulement, en demandant des garanties solides sur la participation de Londres aux affaires européennes durant cette période. Ce qui a contrarié un certain nombre de diplomates d'autres États membres, que Paris ajoute encore plus d'incertitudes. Du coup, Emmanuel Macron s'est vite retrouvé isolé. Alors que le Brexit se trouve toujours dans l'impasse, l'UE a accéléré ses

préparatifs pour un Brexit sans accord, notamment dans le secteur des douanes. Les contrôles aux frontières seront obligatoires du jour au lendemain en cas de "no deal". Emmanuel Macron a finalement cédé et décrit le report au 31 octobre comme le "meilleur compromis possible" qui permettra à Londres de mener à bien sa sortie et de préserver le fonctionnement de l'UE. Pour les responsables britanniques, en pratique, cette nouvelle date ne change pas grand-chose puisque Theresa May veut que les députés adoptent l'accord de retrait dans les prochaines semaines en vue d'éviter de participer aux élections européennes. « *Je continue de penser que nous devons quitter l'UE avec un accord le plus tôt possible. Si nous trouvons un accord dans les trois premières semaines de mai, nous n'aurons pas besoin de participer aux élections européennes et nous quitterons officiellement l'UE le 1^{er} juin* », a-t-elle soutenu. La perspective d'un long report risque toutefois d'intensifier la pression au sein même de son parti conservateur. La Première ministre pourrait essuyer un lourd échec lors des élections européennes.

Noël Ndong

Une modification attendue des liens économiques entre Londres et les pays africains

Personne ne sait, pour le moment, si le Royaume-Uni sortira du marché unique européen. Si tel est le cas, il sera obligé de renégocier tous les accords commerciaux avec l'Afrique.

Le Brexit implique aussi le rétablissement des droits de douanes et le contrôle aux frontières. Ce qui aurait des conséquences sur les exportations africaines vers l'Union européenne (UE). Le Royaume-Uni est le deuxième investisseur européen en Afrique après la France et le troisième plus gros contributeur au sein du Fonds européen de développement (FED), principal instrument de l'UE pour l'aide à l'Afrique. Sur la période 2014-2020, Londres va fournir 4,484 milliards d'euros, soit 14,7% de l'aide totale européenne. La Première ministre, Theresa May, s'est engagée à défendre le niveau de l'aide britannique, tout en proposant une réorientation de ces dépenses de manière à soutenir l'économie de son pays. Or la plupart des accords commerciaux que le Royaume-Uni a passés avec les pays africains ont été négociés via l'UE. Ce qui signifie qu'ils ne seront plus valables et devront être renégociés lorsque Londres quittera effectivement l'UE. Selon les autorités britanniques, ces négociations ont déjà commencé pour éviter trop de perturbations. En sortant de l'UE, la Grande-Bretagne pourra, en revanche, établir des accords plus directs (bilatéraux) avec des pays africains, notamment ceux qui comptent pour elle : l'Éthiopie, et ses anciennes colonies, Ghana, Kenya, Afrique du Sud, Sierra Leone, Nigeria, son premier partenaire économique en Afrique de l'ouest.

En sortant de l'UE, la Grande-Bretagne s'exposerait à l'instauration de droits de douanes de la part de ses anciens partenaires européens. Dans ce contexte, le renforcement des contrôles aux frontières risque de compliquer les exportations africaines qui transitent aujourd'hui par le royaume : fleurs, fruits frais ou matières premières. Ce qui va, de facto, augmenter le coût des exportations africaines vers l'Europe. L'industrie des fleurs, dont Londres constitue le deuxième marché d'exportation, pourrait souffrir. Par ailleurs, le probable ralentissement de l'économie britannique et la chute de la livre sterling pourraient affecter les envois d'argent de la diaspora africaine. D'autant que le Brexit vise à limiter l'arrivée des migrants africains. L'Afrique du Sud, le Nigeria et le Kenya sont très dépendants de la bonne santé de l'économie britannique. Theresa May n'a pas caché sa volonté de développer de nouveaux partenariats avec l'Afrique, afin d'amortir un possible choc économique post-brexit. S'il ne reste pas dans l'union douanière, le Royaume-Uni pourra mener une politique commerciale indépendante vis-à-vis de l'UE. Pour conserver son influence dans le monde et relancer son économie, la Grande-Bretagne va se servir de l'Afrique, en plein décollage, et considérée par beaucoup comme la nouvelle et dernière frontière économique.

N.Nd.



MTN Fondation

Po na yo !

**Nous accompagnons vos projets
d'entrepreneuriat**

☑ **64.000.000 FCFA** investis
dans le programme ***Y'ello StartUp***

☑ **5 startups** primés

everywhere you go

mtncongo.net



OSIANE BUSINESS FORUM

Le Club Congo-France numérique porté sur les fonts baptismaux

Un mémorandum d'entente a été signé, le 15 avril à Brazzaville, entre les entreprises congolaises et françaises évoluant dans le secteur du numérique, dans le cadre de la mise en œuvre effective d'un groupement d'acteurs exerçant directement ou indirectement dans ce domaine dans les deux pays.

L'accord a été signé par Yann Le Guen de GVA et Véronique Paraiso de Sofrecom, pour la partie française, et Omer Crépin Nguimbi d'Infracom ainsi que Luc-Emmanuel Zanghieri d'Ofis, pour la partie congolaise. La cérémonie s'est déroulée en présence du Premier ministre, Clément Mouamba, des ministres en charge de l'Economie numérique et de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, ainsi que de l'ambassadeur de France au Congo, du président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et des représentants et dirigeants d'entreprises du secteur du numérique. Consenté en marge de l'Osiane business forum qui s'est tenu plus tôt à Kintélé, au Centre international des conférences, l'accord marque le début des activités du Club Congo-France numérique qui se veut être un espace de convergence d'affaires et d'opportunités pour les entreprises des deux pays.

Selon Catherine Dumarché du service économique de l'ambassade de France au Congo, ce club « est un lieu de partenariat qui vise à promouvoir et structurer la filière du numérique au Congo, en plus d'être un lieu d'échange ». Le Congo est engagé dans une révolution numérique et la création de ce club est un atout pour asseoir cette mutation, a pour sa part commenté Bertrand Cochery, ambassadeur de France au Congo.

Le Club Congo-France numérique vise, en effet, plusieurs objectifs. Il s'agit essentiellement, comme l'a pré-



La signature du mémorandum d'entente créant le Club Congo-France numérique, devant le Premier ministre du Congo et l'ambassadeur de France au Congo

cisé Luc Missidimbazi, président de Pratic, association organisatrice du salon Osiane, de promouvoir et renforcer les liens économiques entre les membres, créer et promouvoir un réseau d'échanges pour développer des synergies, dans le secteur du numérique entre les deux pays.

Cet espace, régi comme une association, veut contribuer au développement du secteur numérique en République du Congo dans un esprit de confiance mutuelle, fournir les informations d'intérêt commun de nature à promouvoir et favoriser le dévelop-

pement de ses membres. Le club voudrait « faciliter les projets d'investissements des entreprises et acteurs congolais en France et, des entreprises françaises en République du Congo », a précisé à Kintélé, Gouadi-Koussiam, responsable d'Osiane forum business.

L'Afrique centrale s'offre un espace de convergence des acteurs économiques du digital

L'idée de créer une convergence d'acteurs économiques évoluant dans le numérique a finalement été concr-

tisée par le salon Osiane qui a vu, dans l'organisation de ce forum, une occasion de soutenir la dynamique de l'Afrique centrale pour la réalisation de sa vision d'intégration économique et son insertion durable dans l'économie mondiale.

L'Osiane forum business a été organisé en marge du Salon international des technologies de l'information et de l'innovation (Osiane) qui tient sa troisième édition, du 16 au 18 avril, au Palais des congrès de Brazzaville. Il est la réponse au constat selon lequel plusieurs entreprises de la sous-région

ne profitent que peu des opportunités qu'offre le secteur du numérique, alors que de nombreux pays d'Afrique centrale sont prometteurs en matière d'investissements.

Le rendez-vous a constitué de ce fait une alternative à la dynamique de conjonction d'idées et d'affaires, car le rythme et l'intensité de la révolution digitale forcent les acteurs à se tourner vers de nouvelles collaborations.

Le forum s'est proposé de dévoiler les différentes opportunités d'investissements et de coopération à travers trois objectifs : faire connaître les différentes opportunités dans l'écosystème digital ; mettre en lumière les atouts des entreprises de la sous-région et favoriser les échanges entre les professionnels du numérique par la création de clusters d'entreprise (monnaie, distribution e-commerce, sécurité, services, développement).

Des acteurs clés de mise en œuvre de cet environnement d'opportunités d'affaires, issus des organismes publics et privés, à l'instar du cabinet Deloitte, de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et de l'Internet corporation for assigned names and numbers, une société à but non lucratif, dont la mission principale consiste à réguler l'adressage IP et les noms de domaines utilisés sur le Web, ont planché sur l'environnement des affaires en Afrique centrale, sur l'écosystème digital, les opportunités d'investissements et les prédictions de l'offre numérique en Afrique.

Quentin Loubou

FRANCE

Transformation numérique de la justice commerciale

Pour entreprendre en toute confiance, Infogreffe, Groupement d'intérêt économique (GIE) des greffes des tribunaux de commerce français, aujourd'hui présidé par le Congolais Me Dieudonné Mpouki, procède à l'ouverture du tribunal digital, premier accès en ligne à la juridiction commerciale.

Le 10 avril, les greffiers des tribunaux de commerce ont dévoilé le Tribunal digital, portail d'accès en ligne aux cent trente-quatre tribunaux de commerce. Poursuivant leur mission de modernisation de la justice commerciale, les greffiers dotent ici le justiciable d'un accès facile au tribunal de commerce, tout en lui permettant de suivre à tout moment ses dossiers et procédures en ligne, en toute transparence.

Avec cet outil, la juridiction commerciale devient entièrement saisissable en ligne. Tel qu'il a été démontré par les exposés de Me Jonval et de Me Mpouki, c'est le fruit d'intenses travaux de développement initiés à l'automne 2017. Désormais, le justiciable dispose d'un moyen supplémentaire de faire valoir ses droits devant le tribunal de com+merce, via un site internet dédié.

Son développement offre pour la première fois un accès entièrement dématérialisé aux tribunaux de commerce, les greffiers des tribunaux de commerce permettant à la justice commerciale de franchir un pas inédit vers sa transformation numérique. Pionniers de la dématérialisation des formalités et procédures des entreprises avec Infogreffe, les greffiers s'inscrivent, en outre, dans la lignée de l'ambition affichée par le président de la République et le ministère de la Justice, visant le développement d'un véritable service public numérique

de la justice. De même, il est conçu pour faciliter l'accès à la justice afin d'éviter les défaillances des entreprises. Selon les greffiers, plusieurs dizaines de milliards d'euros sont, chaque année, perdus par les entreprises qui renoncent à faire valoir leurs droits, notamment en cas de retards ou de défauts de paiements. Une situation qui peut s'avérer critique pour les secteurs en difficulté et les structures les plus fragiles, au premier rang desquels figurent les petites et moyennes entreprises.

En créant le tribunal digital, les greffiers des tribunaux de commerce ouvrent ainsi aux entreprises une nouvelle porte d'accès à la justice commerciale. L'objectif final est clair : inciter les entreprises à recourir à la justice pour libérer les fruits de leur activité et, in fine, prévenir leurs défaillances.

Un outil sécurisé pour une justice toujours plus transparente. Pour sécuriser l'accès en ligne au Tribunal digital, le chef d'entreprise disposera d'une clé de connexion unique et personnelle. Concrètement, chaque entrepreneur immatriculé au registre du commerce et des sociétés se verra attribuer une identité numérique, MonIdenum, un service développé par le Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce et Infogreffe. Cette identité numérique lui permettra d'engager judiciairement sa société et de saisir en ligne le tribunal du commerce compétent, mais aussi de consulter à tout moment l'état



Maître Dieudonné Mpouki, président d'Infogreffe lors de la présentation du Tribunal Digital le 10 avril 2019 à Paris

d'avancement de ses différents dossiers et procédures en cours. A terme, MonIdenum a vocation à permettre aux chefs d'entreprise et à leurs représentants légaux de s'identifier sur des plates-formes tierces, et d'accéder ainsi à un panel élargi de services en ligne. Sophie Jonval, présidente du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce, a souligné : «En 2017, le président de la République appelait de ses vœux l'établissement d'une 'justice pour notre temps'. Avec l'ouverture du Tribunal digital, offrant pour la première fois au justiciable la possibilité de faire valoir ses droits en ligne, les greffiers des tribunaux de commerce confir-

ment leur avancement technologique et leur engagement au service de la modernisation de la justice».

Dieudonné Mpouki, président d'Infogreffe, a rappelé que «l'esprit pionnier et la capacité d'innovation d'Infogreffe s'incarnent avec force dans le Tribunal digital, un outil unique mis au service du justiciable, qui vient compléter le panel de services dématérialisés que nous offrons aux entreprises. A la clé : des moyens renforcés pour permettre aux chefs d'entreprise de mieux faire valoir leurs droits et préserver leur activité.» A propos du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce présidé par Me Sophie

Jonval, le CNGTC est l'organisme représentatif des greffiers des tribunaux de commerce, exerçant dans les cent trente-quatre greffes répartis sur l'ensemble du territoire français. Le CNGTC agit en faveur de la modernisation de la justice commerciale, avec notamment la création du Tribunal digital, et investit au profit de la facilitation des parcours des entreprises, de la transparence économique et de la sécurité des affaires. La profession exerce un rôle fondamental dans le bon fonctionnement de l'économie française en accompagnant chaque moment important de la vie légale des entreprises. Les greffiers sont notamment responsables de la tenue du Registre du commerce et des sociétés, réunissant près de 80% des agents économiques français. <https://www.cngtc.fr/> En ce qui concerne Infogreffe, créé en 1986, il est le Groupement d'intérêt économique (GIE) des greffes des tribunaux de commerce français. Aujourd'hui présidé par Me Dieudonné Mpouki, Infogreffe est la plate-forme de services en ligne destinée à accompagner les entreprises et faciliter les moments clés de leur développement. Pour y parvenir, il développe des services dématérialisés pour répondre à un double impératif de rapidité dans les démarches et de sécurité, et ainsi favoriser le dynamisme et la transparence économiques du pays. www.infogreffe.fr

Marie Alfred Ngoma

BELGIQUE

Des excuses du Premier ministre pour le sort des enfants métis

Charles Michel a reconnu récemment la mise en place par son pays d'un système de ségrégation ciblée à la fin de l'époque coloniale.

Le Premier ministre belge a présenté ses excuses pour le sort des enfants métis arrachés à leurs mères autochtones en Afrique. La Belgique a "posé des actes contraires au respect des droits humains fondamentaux" en mettant en place «un système de ségrégation ciblée» à l'encontre des métis nés de liaisons entre des hommes belges et des femmes autochtones en Afrique coloniale, a-t-il déclaré.

Il a reconnu une ségrégation ciblée qui a fait des métis, des victimes sous l'administration coloniale du Congo belge et du Ruanda-Urundi, jusqu'en 1962, et suite à la décolonisation ainsi que la politique d'enlèvements forcés. Charles Michel a présenté les excuses belges « aux métis issus de la colonisation belge et à leurs familles pour les injustices et les souffrances qu'ils ont subies » et sa compassion « envers les mamans africaines, dont les enfants leur ont été arrachés ». Entre douze mille et vingt mille enfants nés au Congo (aujourd'hui République démocratique du Congo, ex-Zaïre), au Rwanda et au Burundi ont été emmenés en Belgique dans des conditions controversées entre 1959 et 1962. Ils furent séparés de leur mère, de leurs frères et sœurs, et placés dans des orphelinats et pensionnats. Il leur était interdit de se mêler aux Blancs et aux Africains. Nombre d'entre eux ont été dépourvus d'actes de naissance ou de papiers d'identité, quand d'autres ont été obligés de changer de prénoms et de noms.

Seuls 10% d'enfants métis ont été reconnus par leur père. Certains n'ont jamais reçu la nationalité belge et sont restés apatrides. En avril 2017, Mgr Bonny, évêque d'Anvers, a reconnu la souffrance que les métis issus de la colonisation ont vécue et présenté ses excuses pour la part prise par l'Eglise catholique dans cette histoire.

Noël Ndong

ARTS PLASTIQUES

Des élèves interprètent «Livre pour Edith : poésies et témoignages» d'Anatole Collinet Makosso

A l'initiative de la Fondation Edith-Lucie-Bongo-Ondimba (Felbo), les amoureux des arts et de la culture se sont retrouvés, le 9 avril, dans la salle Savorgnan de l'Institut français du Congo (IFC), pour suivre la représentation de la pièce de théâtre «Dans le jardin d'Edith».



Anatole Collinet Makosso posant avec la délégation de Felbo et les élèves/DR

Paru aux éditions L'Harmattan Congo en 2009, «Pour Edith: poésies et témoignages» est préfacé par l'écrivain Seydou Badian Kouyaté et post-facé par Antoinette Sassou N'Guesso.

Il s'agit, en effet, des textes réunis par Anatole Collinet Makosso, dans une réalisation d'Eddie Tambwe, Francky Loemba et Omer Massoumou, qui exaltent les valeurs de l'ancienne première dame du Gabon, décédée en mars 2009. Après les cérémonies offi-

cielles d'hommage à Oyo, les élèves de l'école primaire d'Ondebé, du lycée d'excellence d'Oyo et Pierre-Savorgnan-de Brazza sont montés sur les planches pour présenter les textes contenus dans cet ouvrage. Ceci avec la participation de la troupe théâtrale Action perfect art, du groupe Chœur crédo de Brazzaville, du danseur Javhet Badinga et du groupe tradi-moderne Etoile d'Oyo. Selon l'ancien ministre Alain Akouala Atipault, cette pièce

de théâtre immortalise la fille du président de la République. C'est ainsi qu'il a encouragé la Felbo, à travers sa directrice, Patricia Nkounkou Wiboulou, et le ministre Anatole Collinet Makosso, qui ont eu l'initiative de cette soirée. « Edith Lucie Bongo Ondimba a été, en mon sens, un être humain d'exception. Je pense qu'elle était parmi ces êtres d'exception. J'ai aimé ces pièces jouées par des élèves que ce soit d'Ondebé ; d'Oyo ou de Brazzaville, c'est un brassage enrichissant. Le rendu des textes révèle effectivement la personnalité multi-dimensionnelle de Mme Edith Lucie Bongo Ondimba que j'ai eu le privilège de connaître, de rencontrer », a-t-il reconnu.

Notons que les élèves ayant presté ont été reçus, quelques jours après, par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, en compagnie de la présidente de la Felbo.

Une occasion pour Anatole Collinet Makosso, auteur de ce livre, de louer le mérite de ces jeunes qui ont, à la lettre, interprété ses poésies et témoignages. En signe de reconnaissance, il leur a offert des kits.

Parfait Wilfried Douniama

THÉ À LA CITRONNELLE «DOM»

Pour vos moments de bien-être
Vos instant de détente

découvrez le thé à la citronnelle DOM
-un goût authentique
-parfumé et intense

Dégustez la citronnelle comme vous l'aimez et quand vous voulez.
Thé à la citronnelle DOM, en vente chez Casino, Park-N-Shop, Dounia, Mini-prix et Zando-Market.

Distribué par Nisjad distribution Sarl

Contact : 06 663 65 55 / 06 600 63 93

INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE
DU 15 AU 21 AVRIL 2019

Venez découvrir, dans le hall, l'exposition « Souffle et immigration » du plasticien ivoirien Wilfried Djaha, jusqu'à la fin du mois d'avril.

LUNDI 15 AVRIL
09h00 : Musique : Les chorales chantent Pâques

MARDI 16 AVRIL
18h30 : Ciné-club : Collier rouge de Jean Becker

MERCREDI 17 AVRIL
16h00 : Lancement officiel de France alumni Congo
19h00 : Mercredi à la cafétéria : Light of Kongo

JEUDI 18 AVRIL
15h00 : Rencontre littéraire avec Elvis Brunell Natou autour du livre Traité d'harmonie tonale issue des musiques et des traditions africaines diverses cultures, volume 1

VENDREDI 19 AVRIL
10h00 : Tourisme : Mon week-end à Brazza [vendredi 19 et samedi 20]

SAMEDI 20 AVRIL
10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)
15h00 : Café philo : « Du rapport vérité et erreur » par Dimitri Ovananga-Koumou

DIMANCHE 21 AVRIL
10h00 : Ciné spécial : Cycle de films Alumni

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois



JUSTICE

Un plaidoyer pour la révision du procès de l’assassinat de Laurent-Désiré Kabila

Le voeu a été exprimé par le parti Conscience républicaine pour la démocratie et le développement (CRDD), de Huit Mulongo, qui estime qu’il s’agit d’un des éléments qui vont rassurer sur la volonté du nouveau pouvoir de déboulonner l’ancien système.

La CRDD, un parti politique membre de la plate-forme Ensemble pour le changement, exhorte le président de la République à prendre des mesures urgentes qui conduiront à la révision du procès des assassins de feu président Laurent-Désiré Kabila. Pour son président, Huit Mulongo, qui a fait cette requête, le 14 avril, lors d’une conférence de presse organisée à Lubumbashi, province du Haut-Katanga, une telle décision du chef de l’Etat traduira dans les faits sa détermination de « déboulonner le système dictatorial » installé dans le pays. « Permettez qu’on révise le procès de



Le colonel Eddy Kapend, l’aide de camp de Laurent Désiré Kabila, est l’un des condamnés pour son assassinat

Laurent-Désiré Kabila. C’est un des éléments qui vont nous rassurer que nous sommes entrés dans un système qui permet de déboulonner l’ancien sys-

tème », a-t-il affirmé. Huit Mulongo a dit adresser sa demande au président de la République qui a promis « de déboulonner le système des antivaleurs »,

parmi lesquelles la mort, le 16 janvier 2001, de l’ancien président de la République démocratique du Congo, Laurent-Désiré Kabila. « Presque 70% de Congolais

n’ont pas été convaincus par le procès qu’on nous a fait avaler. On nous enferme M’zee dans quelque chose qu’on appelle mausolée pour nous endormir », a-t-il fait remarquer. Huit Mulongo, qui a avoué ne pas pouvoir s’adresser « à ceux qui ont camouflé la problématique de la mort de feu Kabila », a également recommandé que le corps de Laurent Désiré Kabila soit ramené au Katanga, « terre de ses ancêtres ». Laurent-Désiré Kabila, rappelons-le, a été le tombeur du maréchal Mobutu et de son système. A l’issue d’un procès organisé à Kinshasa, plusieurs personnes ont été condamnées à mort pour leur implication dans son assassinat. La majorité de ces détenus, dont le colonel Eddy Kapend, l’aide de camp du président assassiné, croupit encore à la prison centrale de Makala. **Lucien Dianzenza**

PARTENARIAT

Laurent Batumona appelle à l’évaluation de la coalition Cach et FCC

Le directeur de campagne adjoint de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, lors de l’élection présidentielle, a demandé, le 11 avril à Kinshasa, aux deux plates-formes politiques de se mettre ensemble pour apprécier leur accord, en rapport avec les résultats de l’élection des gouverneurs.

Membre du Cap pour le changement (Cach), la coalition au pouvoir, Laurent Batumona a été candidat malheureux à l’élection du gouverneur et vice-gouverneur de Kinshasa, le 11 avril. Au terme de celle-ci, il a indiqué, au sujet de la coalition gouvernementale Cach-Front commun pour le Congo (FCC): « L’accord doit être évalué. Il faudrait que Cach et FCC se mettent ensemble pour examiner les termes de l’accord ». Les deux parties n’arrivent pas, a-t-il poursuivi, à se mettre ensemble quand il s’agit d’aller aux élections. « Des lors, le futur est-il radieux ou ombrageux ? », s’est-il interrogé. Le cadre du Cach appelle, par ailleurs, les Congolais



Laurent Batumona

à rester « vigilants » pour que le changement intervenu au pays soit réel. « Par ma voix, je demande au peuple congolais d’être vigilant pour ne pas tomber dans un trou noir qui, jusqu’aujourd’hui, ne permet pas à la nation d’avancer », a indiqué Laurent Batumona. Cependant, il remercie ses électeurs et félicite le gouverneur élu, Gentiny Ngobila, à qu’il a exhorté à travailler pour l’intérêt des Kinois. Selon les résultats provi-

soires de la Commission électorale nationale indépendante, le FCC de Joseph Kabila a remporté l’élection des gouverneurs dans seize provinces du pays sur les vingt-deux où le scrutin a été organisé. La coalition Lamuka, qui a porté la candidature de Martin Fayulu, n’a remporté qu’une seule province, tout comme le Cach, la coalition du président Félix Tshisekedi.

Mélanie Batata Lukeni
(stagiaire)

RÉFORME DE L’AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les experts se déploient sur le terrain

Initié par le gouvernement à travers le ministère de tutelle et exécuté par le Pnud grâce aux fonds Caf, le programme de la réforme de l’aménagement du territoire est entré dans sa phase décisive, celle des consultations provinciales et de collecte des données pour l’élaboration de la politique nationale, de la loi-cadre, du schéma national et des guides méthodologiques pour la conception des schémas provinciaux et plans locaux du secteur.

Des équipes composées d’experts de la cellule d’appui technique à la réforme de l’aménagement du territoire, ceux des firmes Idea Consult et Studi et les cadres du secrétariat général à l’Aménagement du territoire sont déjà déployées dans les provinces. Au total, toutes les vingt-six provinces sont concernées par ces missions de consultation et de collecte des données dans le domaine. La première vague de déploiement des experts a eu lieu le week-end dernier. Elle concerne les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri ; le grand Katanga ; la province orientale dans son ancienne configuration et Maniema. La deuxième vague est prévue pour cette semaine dans les provinces du grand Kasai ; grand Equateur ; le grand Bandundu ; le Kongo central et la ville de Kinshasa. Au cours de ces missions, les experts auront à s’entretenir avec les

différents acteurs aussi bien étatiques que privés intervenant dans le domaine de l’aménagement du territoire pour un diagnostic de ce secteur. Ces consultations permettront ainsi aux experts d’avoir une idée claire afin de pouvoir élaborer des outils qui répondent aux attentes de la population et constituer une base des données du secteur. Outre des entretiens avec des autorités provinciales, le programme de ces missions prévoit l’organisation, par des experts, des ateliers dans toutes les vingt-six provinces du pays pour recueillir les contributions et enrichissements des différentes parties prenantes et aussi les sensibiliser au programme de la réforme de l’aménagement du territoire. Cette réforme a pour but de contribuer au développement socioéconomique et écologique du pays, en ce qui concerne la planification, l’organisation ainsi que la répartition adéquate et cohérente de l’espace national. De manière spécifique, elle vise à concevoir et élaborer les projets de politique et des stratégies en matière d’aménagement du territoire et en assurer la mise en œuvre après validation ; concevoir et élaborer les avant-projets de textes législatifs, les projets de textes réglementaires et des normes relatifs à l’aménagement du territoire et en assurer la mise en œuvre ; concevoir et élaborer le schéma national et les plans d’aménagement du territoire et suivre leur exécution. **Blandine Lusimana**

ELECTION DU GOUVERNEUR

Situation confuse dans le Sankuru

Des mouvements de protestation à Lodja de la décision prise dimanche par Félix Tshisekedi, depuis Goma où il séjourne, de reporter à une date ultérieure le scrutin dans la province ont été rapportés, le 15 avril.

Attendue pour le 15 avril, l'élection du gouverneur de la province du Sankuru n'a finalement pas eu lieu. Et pour cause ? Le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, a demandé à la Commission électorale nationale indépendante (Céni) de la renvoyer à une date ultérieure. Entre-temps, quelques députés provinciaux d'obédience Front commun pour le Congo se sont présentés au siège du secrétariat exécutif de la Céni, à Lusambo, dans l'optique de participer à l'élection. Ils ont été empêchés d'accéder à la salle par la police, apprend-on, « sur ordre du président de la République », d'après l'explication qui leur a été fournie par l'Inspecteur provincial de la police, le général Aba, cité par actualités.cd.

Ce nouveau report n'a fait qu'exacerber la tension dans cette partie du territoire national en proie, ces derniers jours, à des scènes de violence perpétrées notamment par des jeunes gens hostiles à la candidature de Lambert Mende. Ils avaient promis des troubles si l'ancien porte-parole du gouvernement sortant arrivait à Lusambo en se présentant comme le candidat unique tel qu'envisagé par la Céni, après le rejet de la candidature de Stéphane Mukumadi, son principal



L'élection du gouverneur du Sankuru renvoyée à une date ultérieure

challenger, pour détention de la nationalité française. L'annonce du report du scrutin a créé un vent de panique à Lusambo, chef-lieu du Sankuru, à la cité de Lodja et ailleurs, sur fond d'une grande agitation ayant entraîné la paralysie quasi totale des activités, renseignent des sources locales.

Le rejet de la candidature de Stéphane Mukendi, source de la contestation

Ce fait s'inscrit dans la dynamique contestataire enclenchée par la candidature de Lambert Mende Omalanga au poste de gouverneur de la province. L'hostilité de la

population locale contre l'ancien porte-parole du gouvernement sortant est allé crescendo, jusqu'à provoquer des troubles qui ont failli dégénérer. Le rejet par la Cour d'appel de Lusambo de la candidature de Stéphane Mukumadi qui, jusque-là, passait pour son principal challenger (il a été accusé de détenir une nationalité étrangère), avait envenimé la situation.

Initialement prévue le 13 avril, l'élection du gouverneur du Sankuru n'a pas été organisée, faute du quorum à l'Assemblée provinciale. Sur les vingt-cinq députés qui composent cet organe délibérant, seuls huit étaient présents dans l'hémicycle ce jour-là. Les députés pro-

vinciaux avaient refusé de siéger avec l'unique candidature de Lambert Mende. Le quorum des deux tiers au moins des membres qui composent l'assemblée provinciale n'ayant pas été atteint, la Céni s'est vue contrainte de repousser l'élection au 15 avril, faisant fi de la décision du Conseil d'Etat suspendant ce scrutin. En effet, cette haute juridiction du pays avait décidé de suspendre l'organisation de l'élection du gouverneur du Sankuru jusqu'à l'exécution de son arrêt réhabilitant la candidature de Stéphane Mukumadi face à celle de Lambert Mende au poste de gouverneur.

La Céni a refusé de donner suite à cette requête du Conseil d'Etat,

réconfortée dans sa position par la dernière prise de position du bureau du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) résultant de sa réunion tenue le 11 avril, à Kinshasa. Pour cet organe judiciaire, les arrêts du Conseil d'Etat sur le contentieux de candidature en rapport avec l'élection du gouverneur dans la province de Sankuru, sont simplement inexistantes et partant, ne peuvent être exécutés. Ce qui a donné lieu à une vive polémique entre les deux organes via leurs membres respectifs qui se sont livrés à un débat juridique sur la pertinence des arrêts du Conseil d'Etat.

« Ces arrêts restent valables et doivent être exécutés promptement au nom du président de la République, conformément aux dispositions pertinentes de la loi », a indiqué son président, Félix Vunduawe Te Pemako. Au CSM, on ne l'entend pas de cette oreille, poussant l'outrecuidance jusqu'à menacer d'ouvrir des actions disciplinaires à charge des magistrats du Conseil d'Etat qui ont rendu les arrêts querellés « en violation manifeste de la loi ».

Au finish, l'élection du gouverneur du Sankuru n'a pas eu lieu le 15 avril comme prévue, la présidence de la République s'étant interposée pour décréter sa suspension jusqu'aux jours meilleurs. En attendant, difficile de prédire la fin de l'épisode de Sankuru, d'autant plus que personne d'entre les deux challengers ne veut rien lâcher.

Alain Diasso



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:**



Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE**
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



TRANSPORT EN COMMUN

Les phénomènes « direct » et « demi-terrain » toujours en vogue à Kinshasa

Par ces temps qui courent, le transport en commun constitue une des grandes préoccupations des Kinois. Les prix de la course des taxis varient d'un chauffeur à un autre, ce qui crée une confusion auprès de nombreux usagers.

La question de transport demeure un casse-tête pour plusieurs habitants de la ville province de Kinshasa. Les chauffeurs de bus et taxis ont imaginé un système de transport dit « *direct* » consistant à aller jusqu'à destination sans s'arrêter. Une façon pour eux de maximiser leurs recettes en surfant sur l'augmentation du tarif. Ce qui impose aux passagers un prix de course deux fois plus cher par rapport à ce qu'ils payent d'ordinaire. Chaque chauffeur fixe le prix de sa course selon les destinations et la trajectoire. Ce qui crée généralement des querelles, voire des disputes entre eux et leurs clients. « *Chaque jour, je dépense au moins cinq mille francs congolais pour le transport pour quitter mon quartier Barré et me rendre au centre-ville, au lieu de de deux cents francs congolais. En tout cas, j'en ai marre de ce phénomène dit transport direct* », s'est exprimé un usager de la route. Les chauffeurs,



Une vue de Kinshasa

quant à eux, se plaignent de la majoration du prix de carburant, du délabrement des routes, des trafics des agents de la police routière (roulages), des embouteillages, de l'inaction des autorités urbaines pour régler le problème de transport. Ce qui justifierait, d'après eux, ce phénomène. De leur côté, plusieurs Kinois se plaignent du désagrément causé en termes de coût de transport, surtout par ces temps de basse conjoncture. A défaut du transport direct, les transporteurs recourent à une autre pratique appelée communément « *demi terrain* », consistant à sectionner les trajets. Du centre-ville à Kintambo Magasin, par exemple, le trajet est coupé en deux,

obligeant les clients à payer le double du prix ordinaire. « *Ce transport à demi-terrain est dû à l'inaction des autorités. Il y a eu majoration des prix de carburant, alors que celui de transport en commun n'a jamais été revu. Nous n'avons vu ni le président de l'Association des chauffeurs du Congo ni le ministre des transports* », a déploré un taximan. A cela s'ajoutent les caprices des transporteurs dont les tarifs dépendent désormais des humeurs. De quoi lancer un vibrant appel aux autorités du pays de bien vouloir suivre de près ce problème afin qu'une solution rapide soit trouvée.

Mélanie Batata (stagiaire)

LUTTE CONTRE EBOLA

Le vaccin rVSV-Zebov efficace à 97,5%

L'affirmation est de l'Institut national de recherche biomédicale et l'Organisation mondiale de la santé, au terme d'une étude conjointe dont les résultats préliminaires ont été publiés récemment

L'objectif de l'étude était de mieux comprendre si le vaccin était efficace et contribuait à prévenir le nombre de cas lorsqu'il est utilisé dans le cadre de la stratégie de vaccination en ceinture. Une analyse plus détaillée est en cours de préparation et sera publiée dans un journal scientifique. Pour étudier l'efficacité du vaccin rVSV-Zebov-GP, les chercheurs ont eu à analyser les données des personnes vaccinées entre le 1er mai 2018 et le 25 mars 2019. D'après les données collectées, l'efficacité du vaccin rVSV-Zebov-GP est estimée à 97,5%. Ces premiers résultats confirment les observations précédentes sur la très grande efficacité de ce vaccin contre Ebola pour contrôler sa propagation. La stratégie de la vaccination en ceinture a démontré son efficacité en raison de la protection rapide des per-

sonnes vaccinées après une injection unique et le taux élevé de couverture atteint dans les différentes ceintures de vaccination (91%). L'enquête révèle que sur un échantillon de plus de quatre-vingt-dix mille personnes vaccinées, soixante-onze seulement ont développé la maladie. Quinze de ces personnes ont développé la maladie plus de dix jours après la vaccination, parmi lesquelles sept agents de santé. Dans ce premier groupe, aucune personne n'est décédée d'Ebola. Les cinquante-six autres ont développé les premiers symptômes moins de dix jours après avoir été vaccinées, c'est-à-dire avant qu'ils aient pu développer leur immunité. Il est estimé que le vaccin met dix jours avant d'offrir une protection immunitaire maximale. Dans ce second groupe, neuf personnes sont décédées. Ceci indique que le vaccin a permis de réduire le taux de mortalité global parmi les personnes vaccinées qui ont développé la maladie.

Blandine Lusimana

LINAFOOT/LIGUE 1

FC Renaissance du Congo costaud face à V.Club

Zéro but partout, c'est le score de la rencontre entre les deux équipes, comptant pour la 24^e journée de la 24^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Le 14 avril, au stade des Martyrs de Kinshasa, l'on a vu une équipe du FC Renaissance bien en place, en défense avec le capitaine Bayide Tshombé, et avec le percutant attaquant Basomboli. Les joueurs du coach Papy Kimoto étaient déterminés à ne pas perdre cette rencontre, eux qui sont depuis peu dans une dynamique positive après avoir battu les Anges et les Saints de Sanga Balende, à Mbuji-Mayi, par deux buts à un. Réduits à dix dès la première période, les Renais ont tenu comme un bloc derrière, tout en amorçant des contre-attaques incisives. A la fin de la partie, Papy Kimoto a déclaré, en conférence de presse: « *C'est l'honneur de l'équipe. V.Club joue le titre et il était sous pression. J'ai dit à mes joueurs, on joue pour nous-mêmes, pour les supporters. Pour nous, on a joué pour l'honneur. C'était ça notre motivation* ». Si Renaissance du Congo assure déjà son maintien dans l'élite du football national, l'AS V.Club, par contre, en prétendant pour le titre, n'a pas du tout réalisé une bonne affaire avec ce résultat d'égalité. Les Dauphins noirs sont premiers et totalisent, certes, soixante-neuf points en vingt-sept matchs, mais avec trois rencontres d'avance que le TP Mazembe de Lubumbashi, deuxième avec 64 points.

Makusu blessé...

Et l'autre coup dur de V.Club a été la fracture de la jambe gauche de son attaquant, Jean-Marc Makusu Mundeke, blessé lors d'un contact avec le défenseur central Nzungu Mafuana de Renaissance du Congo, à la fin de la première période. Ce dernier a même écopé d'un carton rouge. Makusu pourrait être indisponible pour dix-huit mois, a-t-on appris. « *Makusu est à l'hôpital et il a passé une radio qui confirme la fracture de deux os de la jambe gauche (tibia-péroné). Nous sommes en train de voir dans quelle mesure une intervention chirurgicale peut avoir lieu et avec quel matériel. Mais, si tout va bien, il sera opéré ce lundi dans la soirée. C'est une fracture comme toutes les autres. Il y en a eu d'autres avant lui et sont revenus sur le terrain. Ce sera le cas pour lui également. Il va rejouer après un temps de convalescence* », avait fait savoir à foot.cd, le Dr Matthieu Matusimwa, médecin de V.Club. Mais, le lundi, le secrétaire de V.Club, Patrick Banichay, a indiqué que le joueur serait plutôt indisponible pendant quarante-cinq jours. « *Sur place, notre orthopédiste, qui a soigné Padou Bompunga [défenseur de V.Club] et d'autres joueurs,*



Vue du match V.Club contre Renaissance du Congo

va le soigner. On devrait, au cours de cette journée, intervenir chirurgicalement, placer des fixateurs, garder ainsi pendant quelques jours. Selon les premières informations d'après les médecins, le traitement peut prendre quarante-cinq jours avant qu'il ne remonte sur le terrain », a expliqué Patrick Banyishayi. Meilleur buteur de la saison avec vingt-quatre buts, l'ancien joueur de Belor, passé aussi par le Daring Club Motema Pembe, devrait, selon quelques sources, joindre le club marocain de Renaissance de Berkane à la fin de cette saison.

Un contrat de trois ans aurait été signé pour un montant de quatre cent quatre-vingt-cinq mille dollars américains, avec un salaire mensuel de trente-cinq mille dollars américains. Mais hélas ! Tout ceci pourrait être revu alors qu'il est en soins à l'hôpital Marie-Biamba-Mutombo, construit il y a quelques années sur financement de l'ancien basketteur de souche congolaise de la NBA américaine, Dikembe Mutombo

Les autres résultats

Le même dimanche, au stade TP Mazembe de Lubumbashi, le CS

Don Bosco a été accroché par l'AS Nyuki de Butembo par un but partout. Et au stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi, le club local de Sanga Balende a eu raison de l'AC Rangers de Kinshasa par un but à zéro. Le Linafoot a programmé d'autres rencontres ce mercredi à Lubumbashi, notamment entre le TP Mazembe et l'AS Dauphin noir de Goma et Jeunesse sportive Groupe Bazano et AS Nyuki de Butembo. A Kinshasa, V.Club se présentera en favori face à Lubumbashi Sport.

Martin Engimo

POLICE

Trente-huit officiers et sous-officiers à Pointe-Noire élevés aux grades supérieurs

La cérémonie de port des nouveaux insignes de grades comptant pour le deuxième trimestre de l'année en cours a eu lieu le 13 avril, en présence du général Jean François Ndeguet, directeur général de la police, qui avait à ses côtés le colonel Serge Pépin Itoua Poto, directeur départemental de la police au Kouilou et à Pointe-Noire.

S'adressant aux nouveaux promus à l'occasion de ces retrouvailles, le colonel Serge Pépin Itoua Poto a insisté sur l'importance du travail bien fait, tout en privilégiant la notion du résultat. Il a ainsi rappelé que l'élévation aux nouveaux grades est le résultat de plusieurs efforts consentis dans le travail et la pertinence dans l'exécution des tâches. *« Au nom du commandement, je vous adresse toutes mes félicitations et par la même occasion, je vous exhorte à continuer dans la même lancée. L'élévation au nouveau grade implique plus de redoublement d'efforts et de responsabilités, je vous invite à servir d'exemple et de modèle pour les autres policiers qui continuent d'attendre dans les rangs »*, a-t-il indiqué.

Il a, en outre, saisi l'occasion pour faire le point de la situation sécuritaire dans les deux départements, invitant les poli-



Le directeur général de la police, Jean-François Ndeguet, faisant porter l'insigne de grade à l'un des récipiendaires

ciers à redoubler d'effort et de dynamisme au travail afin de répondre avec promptitude aux exigences de la population. *« En dépit des difficultés d'ordre divers liées à la présence de quelques bandes de malfaiteurs dénommés bébés noirs, la situation sécuritaire est relativement calme, apaisée et sous contrôle au Kouilou et à Pointe-Noire. Les services de police font preuve de beaucoup d'habileté et de professionnalisme. Ainsi, tout policier mal intentionné brillant par des comportements indignes visant à ternir l'image de la cor-*

poration sera sévèrement puni et sanctionné conformément à la loi », a-t-il signifié.

Pour leur part, le lieutenant colonel Marcelin Elemé et le lieutenant Sylvain Alandzobo ont remercié les autorités gouvernementales et la hiérarchie policière pour leur nouveaux grades. *« Une grande reconnaissance à l'endroit des autorités gouvernementales et la hiérarchie policière. Le nouveau grade est synonyme du travail bien fait et surtout du compte rendu au chef »*, ont-ils déclaré.

Séverin Ibara

6E ÉDITION DU CONCOURS D'ÉPELLATION DES MOTS
Les demi-finales ont commencé

Les premières demi-finales ont été disputées, le 13 avril, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, organisateur du concours. Les écoles privées Louis-Portella et Notre-Dame-du-Rosaire se sont qualifiées pour la finale 2019, à l'issue des épreuves.

Après la première demi-finale qui a vu en matinée l'école privée Louis-Portella obtenir sa qualification pour la finale, la deuxième a mis en lice l'école privée Dom-Helder-Camara, l'école privée Sainte-Marie et Notre-Dame-du-Rosaire. À l'issue des quatre passages réglementaires des différents candidats représentant leurs établissements scolaires, c'est l'école Notre-Dame-du-Rosaire qui est victorieuse avec soixante points devant Sainte-Marie et Dom-Helder-Camara avec cinquante points chacun.

En remettant les diplômes de participation aux écoles non qualifiées pour la finale, Daniel Bongo Bouiti, président de l'association Pointe-Noire dynamique culturelle, a dit : *« Toutes les écoles ici présentes mériteraient d'aller en finale, mais comme c'est un concours, il faut un gagnant. Notre Dame-du-Rosaire qui a totalisé soixante points est notre gagnante. Que sa flamme ne s'arrête pas en demi-finale »*.

Le concours d'épellation est un exercice alliant à la fois l'intelligence, la mémoire et l'habileté. Les candidats doivent épeler correctement le mot tiré au sort sans balbutier. Cet exercice prépare les enfants à avoir une bonne locution, une parfaite diction, un riche vocabulaire et une parfaite maîtrise de l'orthographe. C'est aussi un atout pour les élèves d'acquérir un bon lexique pour leur cursus scolaire et post scolaire.

Hervé Brice Mampouya

SOUVENIR
Le buste d'Antonio Agostinho Neto sera érigé à l'aéroport de Pointe-Noire

L'ambassadeur d'Angola au Congo, Vicente Muanda, a donné l'information au ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, à l'occasion de l'audience que ce dernier lui a accordée, le 15 avril à Brazzaville.

Le même jour, Raymond Zéphirin Mboulou a échangé également avec l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd P.Haskell. Le diplomate américain a félicité le gouvernement congolais suite à l'adoption par le parlement de la loi luttant contre la traite des personnes.

Cette loi, a rappelé Todd P. Haskell, permet au pays d'harmoniser le droit positif congolais en la matière avec les nouvelles normes internationales. Notons que la loi contre la traite des personnes interdit formellement toutes sortes d'activités commerciales ou des comportements discriminatoires fondés sur la personne humaine. Il s'agit, entre autres, de la traite des personnes, du commerce des personnes, de la vente des enfants, de l'utilisation des enfants dans les conflits armés, de la prostitution, des mariages forcés des mineurs ainsi que de la pratique des excisions. Toutes pratiques condamnées par le droit international.

La Rédaction

LE POINT UNIQUE DE CONTRÔLE DES MARCHANDISES DÉSORMAIS OPÉRATIONNEL

La cérémonie de mise en service du point unique de contrôle des marchandises a eu lieu le 11 avril au Port autonome de Ponte-Noie en présence de Fidèle Dimou, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande.

La mise en service des installations du Point unique de contrôle des marchandises est l'un des résultats du comité de pilotage du plan d'action de facilitation et de simplification du passage portuaire. Un comité de pilotage mis en place afin de réduire les coûts et délais de passage portuaire. Un cadre d'échange entre acteurs publics et privés qui a permis de développer le dialogue entre les acteurs sur les problématiques transversales qui impactent la chaîne des opérations administratives et matérielles relative au passage portuaire de la marchandise notamment en termes de coût et de délai.

La création de ce point unique de contrôle de marchandises est l'expression de la volonté politique et s'inscrit dans le cadre des engagements pris par son excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, à l'occasion des échanges qu'il avait eu en 2016 avec les acteurs économiques dans la salle de conférence de l'hôtel Atlantic, pendant la phase électorale.

« La fluidité du passage portuaire réside dans la nature et la qualité de contrôle qui sont fixés par la convention internationale visant la facilitation du trafic maritime international dite convention FAL de 1965 et la loi n° 03-2007 du 24 janvier 2007 réglémentant les importations et les exportations en République du Congo. Ainsi, la nécessité de ratio-



naliser les contrôles à la sortie et à l'entrée du Port était devenue impérieuse pour soulager le panier de la ménagère notamment en éliminant les faux frais générés par des contrôles intempestifs dans l'enceinte portuaire. Cette rationalisation passe par la réorganisation des contrôles de la marchandise exercée par des services mandatés aux frontières notamment la douane et les services phytosanitaires, la clarification du rôle des acteurs chargés de la sûreté, sécurité et de la protection des biens et des personnes, du rôle de la surveillance de la marchandise et des autorisations de leur mainlevée » a dit Séraphin Bhalat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire.

Ainsi, le décret n° 2019- 49 du 11 mars 2019 portant création attribution et organisation des points uniques de contrôle des marchandises au Port de Pointe-Noire répond à cet objectif.

Selon le directeur général du Port autonome de Pointe-Noire, l'aboutissement du présent processus est certes un acquis dans la compétitivité de notre port mais il ne devrait pas occulter les autres recommandations non moins importantes qui visent la réduction des coûts et délais. La situation actuelle de ces deux indicateurs nous incite davantage à plusieurs actions notamment en faveur du fonctionnement du GUOT (Guichet unique des opérations

transfrontalières) dont l'impact positif a été salué sur d'autres plateformes de la sous région. En effet, la modernisation des infrastructures portuaires et des services des douanes ne seront bénéfiques à l'économie nationale que si la phase du pré dédouanement qui représente plus de 60 % du délai est optimisée et véritablement dématérialisée.

Signalons que la modernisation des infrastructures portuaires engagées depuis près de 10 ans a permis d'améliorer le rendement des opérations portuaires notamment en réduisant les attentes en rades et en améliorant les opérations à quai.

HYDROCARBURES

Le Congo a pris part au Congrès africain du pétrole et exposition

La délégation de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), qui a participé du 29 mars au 7 avril à la septième session du Congrès africain du pétrole et exposition (Cape VII), a regagné récemment Brazzaville.

Conduite par le ministre des Hydrocarbures, Jean-Marc Thystère Tchicaya, la délégation congolaise comptait en son sein une équipe des cadres de la SNPC avec à sa tête son secrétaire général, Georges Hossié. En effet, placée sur le thème « Vers une prospérité partagée dans l'industrie pétrolière africaine », cette rencontre, organisée par l'Organisation des producteurs de pétrole africains (Oppa), a été présidée par le chef de l'Etat équato-guineen, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo. Ce dernier a visité, en compagnie des officiels, des stands érigés y compris celui de la SNPC qui arborait les couleurs de la République du Congo.

Au programme de ces assises, plusieurs panels avec des thèmes sélectionnés en rapport aux préoccupations de l'heure dans ce secteur d'activités. S'agissant du Congo, deux experts ont fait partie des panélistes, notamment le conseiller spécial en charge des hydrocarbures, des mines et de l'énergie auprès du Premier ministre, Jean-Jacques Ikama, et le directeur de l'amont pétrolier à la SNPC, Benjamin Makaya. Ainsi, un focus a été fait sur la SNPC qui a eu l'opportunité et le privilège de présenter, de façon condensée, les différentes sphères d'activités dans lesquelles elle exerce. Il s'agit précisément de l'amont pétrolier à l'aval pétrolier jusqu'à



Photo de famille/DR

son implication dans la mise en oeuvre des résolutions prises au niveau national qu'international. Ceci, dans le cadre de la promotion du contenu local et de l'application des recommandations HSE (Hygiène, sécurité, environnement), notamment en mettant un accent particulier sur la lutte contre la pollution.

« Aussi, les réponses données par les experts de la SNPC aux questions des participants à ce focus ont permis de rassurer du niveau d'expertise du Congo dans la gestion de ses ressources pétrolières et ont également aidé à assurer à notre pays une certaine visibilité à l'échelle aussi bien nationale qu'internatio-

nale », souligne un communiqué de presse de la SNPC.

En prélude à ces assises, quelques réunions se sont tenues. Il s'agit, entre autres, de la première réunion des directeurs généraux des sociétés nationales des hydrocarbures des pays membres de l'Appo, organisée sur le thème: «Appropriation et stratégies de mise en oeuvre des principales recommandations du Guide Appo de promotion du contenu local». Un comité ad hoc constitué des juristes des institutions nationales en charge des hydrocarbures des pays membres de l'Appo a, par ailleurs, travaillé sur les réformes nécessaires dans le but de créer un cadre légal amélioré pour un

fonctionnement optimal de cet organisme.

La SNPC apprécie la qualité du Hub gazier équato-guineen. En marge de la Cape VII, des visites culturelles ont été organisées sur différents sites touristiques de la ville de Malabo, à l'instar du site du Hub gazier équato-guineen. La délégation congolaise, représentée par la SNPC, a marqué de sa présence cette sortie de découverte mais aussi d'édification, au regard des avancées considérables déjà réalisées par l'expertise équato-guinéenne dans le domaine. Ce Hub gazier, situé dans la région de Bioko, à Malabo, regroupe trois unités de production: EG

Marathon production limited, filiale de l'Americain Marathon oil, spécialisé dans le traitement du gaz par le biais de sa plateforme Alba Plant LC; l'unité de production de Methanol g2r2 par AMPCO ainsi que les installations d'Equatorial guinea liquefied national (Gas EGLNG) qui produit le gaz naturel liquéfié. Ceci en vue de la mise en bouteille du gaz domestique et de l'électrification de la ville de Malabo. Le consortium Marathon Oil est l'unité qui detient une part majoritaire avec une production d'environ 170 000 barils/jours.

En effet, pour ces opérateurs exploitant le gaz en Guinée équatoriale, la lutte contre la pollution est une priorité, mieux un défi à relever car même le surplus du gaz transformé est renvoyé et stocké. «De ce fait, les mots de M. Georges Hossié, secrétaire général de la SNPC, ont été les plus expressifs quant à la dimension de la qualité de l'infrastructure construite mais aussi du fait de la technicité dont font preuve les nombreux opérateurs sur ce site. Technicité garantissant la capacité de production des unités composantes de ce Hub gazier d'un grand intérêt stratégique pour l'économie équato-guinéenne», conclut le communiqué de presse.

Parfait Wilfried Douniama

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE1

Diabes noirs, nouveaux dauphins de l'AS Otho

La victoire des Diablotins face à V Club 1-0, le 14 avril, au complexe sportif de Pointe-Noire, a relégué le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) à la troisième place.

Longtemps accroché à la deuxième place, les Aiglons ne sont plus africains au terme de la 15e journée. Ils ont été battus 0-2, à Owando, par l'AS Otho qui conforte sa position de leader avec quarante et un points. L'équipe de Diabes noirs, qui se déplaçait à Pointe-Noire, n'a pas raté le coche. Le but de Prince Mouandza a suffi pour replacer les jaune et noir devant leur éternel rival. Les Diablotins sont à présent les nouveaux dauphins de l'AS Otho, avec vingt-neuf points, soit une unité de plus que le Cara. Ils ne sont pas les seuls à bousculer le top 5, car l'Etoile du Congo a aussi surclassé V Club Mokanda de la quatrième place, après sa victoire (2-0) sur l'Interclub, le 13 avril, en match avancé de cette journée. Les Stelliens qui comptent vingt-six points sont désormais talonnés par la Jeunesse sportive de Talangaï (JST). Celle-ci a amélioré son compteur à vingt-cinq points en dominant Nico-Nicoyé 2-0. Elle intègre le top 5 que V Club Mokanda, 6e avec vingt-quatre points, a abandonné après sa défaite face aux Diabes noirs. l'AC Léopards de Dolisie est revenu à la hauteur de Tongo football club (TFC) avec vingt points. Les fauves du Niari ont battu La Mancha à Pointe-Noire 2-0 pendant que le TFC courbait l'échine 1-2 à Brazzaville, devant l'AS Cheminots. Ce club monte à la 9e place avec dix-sept points devant Nico-Nicoyé (quinze points) et le FC Kondzo (quinze points également). Ce dernier a perdu face à Patronage Sainte-Anne 0-1.

La seizième journée débute le week-end prochain avec les oppositions TFC- Cara et JST – V Club Mokanda, le 20 avril à Brazzaville. Patronage recevra As Otho, le 21 avril, au stade Alphonse-Massamba-Débat, avant le derby Etoile du Congo-Diabes noirs. Le même jour à Pointe-Noire, la Mancha jouera contre Interclub, tandis que Nico-Nicoyé sera face à FC Kondzo. À Dolisie, le stade Denis- Sassou-N'Guesso accueillera la rencontre entre l'AC Léopards de la localité et l'AS Cheminots.

James Golden Eloué et Rude Ngoma (stagiaire)

FINALE DE LA LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Quatre clubs pour deux tickets

L'Espérance de Tunis-Tout Puissant Mazembe, puis Wydad athlétique club – Mamelodi Sundowns, telles sont les combinaisons des demi-finales de la plus prestigieuse compétition africaine des clubs.

L'équipe tunisienne, qui défend son titre, a éliminé en quarts de finale le Club sportif constantinois en lui imposant deux défaites lors de la double confrontation. Les Tunisiens l'ont emporté à l'aller 3-2, avant de confirmer leur suprématie au retour par 3-1. Son prochain adversaire, le TP Mazembé, n'a pas fait de détails lorsqu'il a affronté Simba sport club. Après avoir arraché le nul à l'extérieur, le club de la République démocratique du Congo a dominé Simba 4-1. Le Wac qui se retrouvait dans la même situa-

tion face à Horoya AC, a lui aussi fait un boulot à domicile. Il s'est imposé 4-0, après un nul blanc au match aller. Al Ahly, le club le plus titré du continent, n'a pas eu d'arguments pour voler la qualification qui tendait déjà les bras aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns. Après avoir concédé une lourde défaite de 0-5 en Afrique du Sud, le National s'est contenté d'une courte victoire 1-0, insuffisante pour valider sa présence dans le dernier carré. Les matches aller se disputeront, le 26 avril, et le retour, le 3 mai.

En coupe africaine de la Confédération, trois des quatre demi-finalistes ont été sélectionnés au terme des quarts de finale. Le Club sportif Sfaxien, qui s'est qualifié face à Nkana FC (1-2 puis 2-0), affrontera la Renaissance Berkane, vainqueur de Gor Mahia (0-0 puis 5-1). Le Zamalek, qui a éliminé Hassania Us Agadir (0-0 à l'aller puis 1-0 au retour), connaîtra son adversaire à l'issue du match reporté devant mettre aux prises, à Khartoum, El Hilal-Etoile du Sahel. La Confédération africaine de football a décidé de reporter ce match, en raison de la crise socio-politique en cours au Soudan.

J.G.E.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE HANDBALL DES CLUBS VAINQUEURS DE COUPE

La DGSP termine sur le podium

Les Congolaises ont battu les Camerounaises du Fap (33-24) lors du match de classement, le 14 avril, au Maroc. Cette victoire leur a offert une médaille de bronze puisqu'elles ont occupé la troisième place.

Pour leur première participation à une compétition de haut niveau, les dames de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) ont surpris plus d'un, en atteignant le podium lors de la trente-cinquième édition du Championnat d'Afrique de handball des clubs vainqueurs de coupe. Ce qui n'est pas loin d'un coup de maître, malgré la présence des géants du handball continental. Ce résultat atteste que les repré-

sentantes congolaises n'ont pas fait du tourisme à Oujda, au Maroc, où s'est déroulée la compétition, du 5 au 14 avril. Sur les huit équipes en version féminine, la DGSP a donné le meilleur d'elle-même. Elle n'a certes pas fait un sans-faute durant son parcours mais a toutefois laissé une bonne impression. La DGSP a concédé deux matchs nul dans la phase de groupes, respectivement contre Petro 21-21 puis face à Fap 28-28. Elle a bien

fini le premier tour en dominant Renaissance du Sénégal 41-18. En demi-finale, elle s'est inclinée 31-15 face aux Angolaises de Primero d'Agosto avant de faire mieux lors du match de classement. Notons que l'équipe de Primero d'Agosto a remporté la finale qui l'a opposée à Petro sport, l'autre club angolais, 28-16. Chez les messieurs, c'est l'Etoile sportive du Sahel qui a été sacrée championne, après sa large victoire 28-21 face au double tenant du titre Al Ahly. L'Espérance sportive de Tunis a occupé la troisième place en version masculine.

R.Ng. (stagiaire)